

13058

Département: BOUCHES DU RHONE
SGC DE CHATEAURENARD
MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES

NUMÉRO SIRET : 211300587-00014

POSTE COMPTABLE : 013205

M57

Commune de moins de 3500 hab.

COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2023

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 COMMUNE DE MAUSSANE LES ALPILLES

I. Le cadre général du compte administratif

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées et prévues pour l'année 2023. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin de l'année n+1, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur des dépenses et recettes de la commune, présente les dépenses et recettes réalisées en application du budget primitif et de ses éventuelles décisions modificatives.

Le CA 2023 a été voté le 10 avril 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au service comptabilité de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce CA est marqué par :

- des dépenses de fonctionnement impactées par l'inflation et l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires territoriaux
- continuité dans le dynamisme des recettes de fonctionnement.
- des investissements nombreux et structurants (stade, maison de santé, cimetière etc...)

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le CA de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées et nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des prestations et services fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et l'intercommunalité (CCVBA), aux revenus générés par le patrimoine détenu par la commune et à quelques produits exceptionnels (ex : versement de la condamnation d'un certain nombre d'intervenants dans le contentieux des malfaçons de la salle AGORA)

Les recettes de fonctionnement 2023 représentent 3 961 680 euros hors excédent de fonctionnement reporté (1 049 921 €)

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 3 769 160€

La masse salariale hors atténuation de charges et remboursement par la régie des personnels qui y sont affectés représente 51% des dépenses de fonctionnement de la ville (hors financement section d'investissement).

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement a constitué la capacité de la Ville à couvrir le déficit d'investissement.

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

Les impôts locaux (perçu 2 778 724€ en 2023)

Les dotations versées par l'Etat ou organismes exerçant des missions de service public

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (201 049€)

La commune de Maussane les Alpilles a par ailleurs la particularité de par son statut de station classée de tourisme de percevoir directement le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation (393 046€ en 2023)

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	1 171 077	Excédent reporté	1 049 921
Dépenses de personnel	1 914 359	Recettes des services	485 239
Autres dépenses de gestion courante	580 510	Impôts et taxes	2 972 677
Dépenses financières	78 255	Dotations et participations	187 766
Dépenses exceptionnelles	857	Autres recettes de gestion courante	251 994
Autres dépenses	208	Recettes exceptionnelles	0
Dépenses imprévues	0	Recettes financières	112
Total dépenses réelles	3 745 270	Autres recettes	54 297
Charges (écritures d'ordre entre sections)	23 890	Total recettes réelles +excédent	5 002 006
Virement à la section d'investissement		Produits (écritures d'ordre entre sections)	9 592
Total général	3 769 160	Total général	5 011 598

Le CA 2023 fait apparaître une épargne brute positive dans un contexte d'évolution inflationniste des coûts de fonctionnement des communes.

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2023 :

- *concernant les ménages*

- . Taxe foncière sur le bâti 30,60% (le taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties de 15,55% est majoré depuis 2021 du taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties voté en 2020 par le Département à hauteur de 15,05%)
- . Taxe foncière sur le non bâti 39,58%

Les taux sont restés inchangés en 2023.

- *concernant les entreprises*

Cotisation foncière des entreprises (CFE) : fixé par la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations de l'Etat sur le budget de fonctionnement s'élèvent à 39 214€ ; elles se stabilisent à un planch particulièrement bas.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	0	Solde d'investissement reporté	328 024
Remboursement d'emprunts	319 275	FCTVA	100 093
Travaux de bâtiments/équipements	3 142 824	Mise en réserves	1 743 471
Travaux de voirie	152 232	Cessions d'immobilisations	0
		Remboursements exceptionnels	77 628
Autres travaux	0	Taxe aménagement	149 176
Autres dépenses	47 036	Subventions	1 143 928
Charges (écritures d'ordre entre sections)	9 592	Emprunt	0
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	23 890
Total général	3 670 960	Total général	3 566 210

c)) Les principaux projets réalisés de l'année 2023 sont les suivants :

- Maison de santé pluridisciplinaire
- Nouveaux vestiaires et locaux du stade municipal Simon BARBIER
- Acquisition de véhicules électriques
- Travaux de réaménagement groupe scolaire
- Travaux de rénovation camping municipal

d) Les subventions d'investissements reçues :

- du Département :884 198€

-de l'Etat : 0€

-de la Région :259 730€

IV. Les données synthétiques du CA– Récapitulation

	section d'investissement	section de fonctionnement	total des sections
Recettes			
prévisions budgétaires totales - a	5 063 761,84 €	4 814 272,56 €	9 878 034,40 €
Titre de recettes émis - b	3 238 185,99 €	3 961 680,19 €	7 199 866,18 €
Réductions de titres - c	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes nettes (d=b-c)	3 238 185,99 €	3 961 680,19 €	7 199 866,18 €
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales - e	5 063 761,84 €	4 814 272,56 €	9 878 034,40 €
Mandats émis - f	3 697 024,84 €	3 769 586,67 €	7 466 611,51 €
Annulations de mandats - g	26 064,00 €	426,47 €	26 490,47 €
Dépenses nettes (h=f-g)	3 670 960,84 €	3 769 160,20 €	7 440 121,04 €
Résultats de l'exercice			
excédent	0,00	192 519,99 €	
déficit	432 774,85 €	0,00	240 254,86 €

Ratios financiers :

Dépenses réelles de fonctionnement /population : 1 532€

Produit des impôts/population : 1 216€

Recettes réelles de fonctionnement/population :1 616€

Dépenses d'équipement/population :1 360€

Dette par population : 1 091€

DGF/population : 16€

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-4, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Maussane les Alpilles

Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ



SOMMAIRE

PAGES	
	INFORMATIONS GENERALES
p. 1 / 1	- Informations statistiques, fiscales et financières
p. 2 / 2	- Modalités de vote du budget
p. 3 / 3	- Exécution du Budget
p. 4 / 8	- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Dépenses
p. 9 / 11	- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Recettes
	PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
p. 12 / 12	- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
p. 13 / 13	- Equilibre financier du budget - Investissement
p. 14 / 14	- Equilibre financier du budget - Fonctionnement
p. 15 / 15	- Balance générale du budget - Dépenses
p. 16 / 16	- Balance générale du budget - Recettes
	VOTE DU BUDGET
	Section d' INVESTISSEMENT
p. 17 / 17	- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Dépenses
p. 17 / 17 bis	- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Recettes
p. 18 / 19	- Section d' investissement - Dépenses - Détail par article
p. 19 bis	- Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
p. 20 / 51	- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
p. 52 / 52	- Section d'investissement - Recettes - Détail par article
	Section de FONCTIONNEMENT
p. 53 / 53	- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Dépenses
p. 54 / 54	- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Recettes
p. 55 / 58	- Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
p. 59 / 61	- Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

S O M M A I R E (Suite)

PAGE	IV - AUTRES ANNEXES (1)	JOINT	SANS OBJET
	ANNEXES		X
	Annexes patrimoniales		X
p. 62 / 62	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p. 63 / 63	Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p. 64 / 64	Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p. 65 / 65	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p. 66 / 66	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	Etat de la dette - Autres dettes		X
	Méthode utilisées pour les amortissements		X
	Etat des provisions constituées		X
	Etalement des provisions		X
	Etat des charges transférées		X
	Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers		X
	Etat des emprunts garantis		X
	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis		X
p. 67 / 68	Subventions versées	X	
	Etat des contrats de crédit-bail		X
	Etats des contrats de PPP		X
	Etats des autres engagements donnés		X
	Etat des engagements reçus		X
p. 69 / 71	Etat du personnel	X	
	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier		X
p. 72 / 72	Liste des organismes de regroupement	X	
p. 73 / 73	Liste des établissements publics créés	X	
p. 74 / 74	Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	Annexes budgétaires		X
p. 75 / 75	Equilibre budgétaire - Dépenses	X	
p. 76 / 76	Equilibre budgétaire - Recettes	X	
	Etat des autorisations de programme et ses crédits de paiements afférents		X
	Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	Autres éléments d'information		X
p. 77 / 77	Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale	X	
p. 78 / 78	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p. 79 / 79	Décision en matière de taux	X	
	Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
p. 80 / 80	Signatures	X	

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
Informations statistiques, fiscales et financières	
I	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population Totale (colonne h du recensement INSEE)	2 445
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 219,01

Informations financières - Ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 531.81
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 616.40
3 Dépenses d'équipement brute / population	1 365.90
4 En cours de la dette / population (2)(3)	1 190.52
5 DGF / population	15.92
6 Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.51
7 Dépenses réelles de Fonctionnement + Remboursement annuel de la Dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement (4)	0.99
8 Dépenses d'équipement brute / Recettes réelles de fonctionnement	0.85
9 En cours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement (2)(3)(4)	0,59
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2)(4)	0.05

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise pas la préfecture).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement;
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur les chapitres 'Opérations d'équipement'.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Sans objet

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres 'Opération d'équipement'.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement, : 0.00 %
- Investissement : 0.00 %

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont :(3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités au vote du budget

(2) à compléter par 'du chapitre' ou 'de l'article'.

(3) rayer la mention inutile

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou Solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	5 083 360.25	6 856 267.68	1 348 508.62	A1 3 121 416.05
Investissement	1 572 474.04	2 298 948.32	(3) - 398 449.86	A2 328 024.42
Fonctionnement	3 510 886.21	4 557 319.36	(4) 1 746 958.48	A3 2 793 391.63

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL DES RàR	I+II 3 579 477.00	III+I 1 507 982.00	B1	-2 071 495.00
Investissement	I 3 579 477.00	III 1 507 982.00	B2	-2 071 495.00
Fonctionnement	II	IV	B3	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 049 921.05
Investissement	A2 + B2	-1 743 470.58
Fonctionnement	A3 + B3	2 793 391.63

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
1021	Dotation	
10223	T.L.E.	
10226	Taxe d'aménagement	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
1328	Autres	
1345	Participations pour non réalisation d'aires de	
1346	Participations pour voirie et réseaux	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
1641	Emprunts en euros	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
16818	Autres prêteurs	
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE	
181	Compte de liaison : affectation à ...	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	63 028.00
202	Frais doc. Urbanisme et numérisation cadastre	
2031	Frais d'études	63 028.00
2051	Concessions et droits similaires	
204	Subventions d'équipement versées	
20422	Bâtiments et installations	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 396.00
2111	Terrains nus	
2112	Terrains de voirie	9 000.00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	
2115	Terrains bâtis	
2116	Cimetières	
2117	Bois, forêts	
2118	Autres terrains	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	
2128	Autres agencements et aménagements	23 500.00
21316	Equipements du cimetière	
21318	Autres bâtiments publics	
2132	Immeubles de rapport	
2135	Installations générales, agencements, aménagement	
2151	Réseaux de voirie	
2152	Installations de voirie	8 736.00
21533	Réseaux câblés	
21534	Réseaux d'électrification	
21538	Autres réseaux	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de d	
21571	Matériel roulant	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	2 088.00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musées	
2182	Matériel de transport	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 502.00
2184	Mobilier	
2188	Autres	1 570.00

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 470 053.00
2312	Agencement et aménagement de terrains	
2313	Constructions	2 967 831.00
2315	Installations, matériel et outillage technique	465 862.00
2316	Restauration des collections et oeuvres d'art	36 360.00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'imm	
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA	
261	Titres de participation	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de	
27638	Autres établissements publics	
2764	Créances sur des particuliers	
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		3 579 477.00
011	Charges à caractère général	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	
60611	Eau et assainissement	
60612	Energie - Electricité	
60621	Combustibles	
60622	Carburants	
60623	Alimentation	
60628	Autres fournitures non stockées	
60631	Fournitures d'entretien	
60632	Fournitures de petit équipement	
60633	Fournitures de voirie	
60636	Vêtements de travail	
6064	Fournitures administratives	
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques e	
6067	Fournitures scolaires	
61	SERVICES EXTÉRIEURS	
611	Contrats de prestations de services	
6132	Locations immobilières	
6135	Locations mobilières	
61521	Terrains	
615221	Bâtiments publics	
615228	Autres bâtiments	
615231	Voiries	
615232	Réseaux	
61524	Bois et forêts	
61551	Matériel roulant	
61558	Autres biens mobiliers	
6156	Maintenance	
6161	Multirisques	
6162	Assurance obligatoire dommage-construction	
6168	Autres	
617	Etudes et recherches	
6182	Documentation générale et technique	
6184	Versements à des organismes de formation	
6188	Autres frais divers	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
62.	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	
6226	Honoraires	
6227	Frais d'actes et de contentieux	
6228	Divers	
623	Publicité, publications, relations publiques	
6231	Annonces et insertions	
6232	Fêtes et cérémonies	
6233	Foires et expositions	
6236	Catalogues et imprimés	
6237	Publications	
6238	Divers	
624	Transports de biens et transports collectifs	
6241	Transports de biens	
6247	Transports collectifs	
625	Déplacements, missions et réceptions	
6256	Missions	
6257	Réceptions	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	
6261	Frais d'affranchissement	
6262	Frais de télécommunications	
627	Services bancaires et assimilés	
628	Divers	
6281	Concours divers (cotisations...)	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois	
62841	Redevances d'archéologie préventive	
62878	A d'autres organismes	
6288	Autres services extérieurs	
63.	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	
63512	Taxes foncières	
63513	Autres impôts locaux	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
621	Personnel extérieur au service	
6218	Autre personnel extérieur	
63.	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémun	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémun	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	
6333	Participation des employeurs à la formation pr	
6336	Cotisations au centre national et aux centres	
64	CHARGES DE PERSONNEL	
6411	Personnel titulaire	
6413	Personnel non titulaire	
6415	Indemnité inflation	
64168	Autres emplois d'insertion	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
6451	Cotisations à l'URSSAF.	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	
64731	Versées directement	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	
6475	Médecine du travail, pharmacie	
6488	Autres charges	
014	Atténuation de produits	
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	
7397	Reversements conventionnels de fiscalité	
7398	Reversement sur autres impôts et taxes	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
6512	Droits d'utilisation - informatique en nuage	
6518	autres	
6531	Indemnités des maires et conseillers	
6532	Frais de mission des maires et conseillers	
6533	Cotisations de retraite des maire et conseille	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patrona	
6535	Formation	
6536	Frais de représentation du maire	
65372	Cot. Fonds Financier Allocation. Fin de Mandat	
6541	Créances admises en non-valeurs	
6542	Créances éteintes	
6552	Aide sociale du département	
6553	Service d'incendie	
65541	Contrib. au fonds de comp. charges territorial	
65548	Autres contributions	
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	
6558	Autres contributions obligatoires	
65715	Groupements de collectivités	
657361	Caisse des écoles	
657362	C.C.A.S.	
657363	A caractère administratif	
657364	A caractère industriel ou commercial	
65738	Autres organismes	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	
658821	Secours d'urgence	
658822	Aides	
65888	Autres	
66	CHARGES FINANCIÈRES	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cré	
6618	Intérêts des autres dettes	
6682	Indemnités de réaménagement d'emprunt (pour or	
6688	Autres	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	
6712	Amendes fiscales et pénales	
6713	Secours et dots	
6714	Bourses et prix	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	
6745	Subventions aux personnes de droit privé	
6748	Autres subventions exceptionnelles	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	
6761	Différences réalisations (positif) transf.inv.	
678	Autres charges exceptionnelles	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
024	Produits de cessions d'immobilisations	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
1021	Dotation	
10222	F.C.T.V.A.	
10223	T.L.E.	
10226	Taxe d'aménagement	
10228	Autres fonds	
10251	Dons et legs en capital	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 507 982.00
1321	Etat et établissements nationaux	140 000.00
1322	Régions	461 158.00
1323	Départements	800 337.00
13241	Communes membres du GFP	
13251	GFP de rattachement	
13258	Autres groupements	
1328	Autres	
1341	Dotation d'équipement des territoire ruraux	106 487.00
1342	Amendes de police	
1343	P.A.E. (Plan d'Aménagement d'Ensemble)	
1345	Participations pour non réalisation d'aires de	
1346	Participations pour voirie et réseaux	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	
1641	Emprunts en euros	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
2031	Frais d'études	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2111	Terrains nus	
2112	Terrains de voirie	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	
2115	Terrains bâtis	
2116	Cimetières	
21316	Equipements du cimetière	
21318	Autres bâtiments publics	
2132	Immeubles de rapport	
21571	Matériel roulant	
2182	Matériel de transport	
2188	Autres	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
2313	Constructions	
2315	Installations, matériel et outillage technique	
237	Avances et acomptes versées sur commandes d'im	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'imm	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de	
27638	Autres établissements publics	
2764	Créances sur des particuliers	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	
7018	Autres ventes de produits finis	
7023	Menus produits forestiers	
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	
70312	Redevances funéraires	
70323	Redevance d'occupation du domaine public commu	
70328	Autres droits de stationnement et de location	
7035	Locations sur droits de chasse et de pêche	
70388	Autres redevances et recettes diverses	
7062	Redevance et droits des services à caractère c	
70632	A caractère de loisirs	
7066	Redevances et droits des services à caractère	
7067	Redevances et droits des services péri-scolair	
70682	Locations de compteurs	
70688	Autres prestations de service	
7078	Autres marchandises	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ec	
70875	Par les communes membres du GFP	
70876	Par le GFP de rattachement	
70878	par d'autres redevables	
7088	Autres produits divers	
73	IMPÔTS ET TAXES	
73211	Attribution de compensation	
73212	Dotation de solidarité communautaire	
7336	Droits de place	
7338	Autres taxes	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	
7361	Droits de licence des débits de boissons	
7362	Taxe de séjour	
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à	
7382	Fraction TVA	
73968	Autres reversements de fiscalité	
731	Impôts locaux	
73111	Impôts directs locaux	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
7411	D.G.F. - Dotation forfaitaire	
74121	Dotation de solidarité rurale	
74122	Dotation de solidarité rurale 2ème fraction	
744	F.C.T.V.A.	
74712	Emplois d'avenir	
74718	Autres	
7473	Départements	
74741	Communes membres du GFP	
74751	GFP de rattachement	
74758	Autres groupements	
7478	Autres organismes	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations	
748388	Autres	
7484	Dotation de recensement	
7485	Dotation pour les titres sécurisés	
7488	Autres attributions et participations	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
752	Revenus des immeubles	
7551	Excédent des budgets annexes à caract. adminis	
756	Excédents reversés par les régies à caractère	
7562	Régies dotées de la personnalité morale	
757	Redevances versées par les fermiers et concess	
7588	Autres produits divers de gestion courante	
013	Atténuation de charges	
64.	CHARGES DE PERSONNEL	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	
76	PRODUITS FINANCIERS	
7622	Rattachement des ICNE	
7688	Autres	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
7711	Dédits et pénalités perçus	
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeu	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d	
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant	
775	Produits des cessions d'immobilisations	
776	Différences sur réalisations (négatives) repri	
7761	Différences réalisations (positif) transf. inv	
7788	Produits exceptionnels divers	
		1 507 982.00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS	A

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 3 769 160.20	G 3 961 680.19
	Section d'investissement	B 3 670 960.84	H 3 238 185.99
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 1 049 921.05 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 328 024.42 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		7 440 121.04 $= A + B + C + D$	8 577 811.65 $= G + H + I + J$
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 584 707.55	L 786 586.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N + 1	584 707.55 $= E + F$	786 586.00 $= K + L$
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	$= A + C + E$ 3 769 160.20	$= G + I + K$ 5 011 601.24
	Section d'investissement	$= B + D + F$ 4 255 668.39	$= H + J + L$ 4 352 796.41
	TOTAL CUMULE	8 024 828.59 $= A + B + C + D + E + F$	9 364 397.65 $= G + H + I + J + K + L$

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).



BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE
ETAT DES RESTES A REALISER
DE 2023 REPRIS SUR L'EXERCICE 2024
EN DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

n° 2024-66904

Chapitres budgétaires		Budget 2023 (reports+BP+DM)	Réalisé 2023	Restes à réaliser
20 - sauf 204		107 028,00 €	29 568,00 €	31 345,00 €
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
dont par opération	206			
	335	50 908,00 €	29 568,00 €	21 340,00 €
	344	24 000,00 €		10 005,00 €
	345	20 000,00 €		
	415	12 120,00 €		
21		468 807,22 €	185 756,77 €	31 825,00 €
<i>Immobilisations corporelles</i>				
dont par opération	125	7 752,00 €	6 617,19 €	500,00 €
	129	184 519,22 €	71 441,51 €	31 325,00 €
	130	56 500,00 €	22 154,00 €	
	207	23 000,00 €	22 286,25 €	
	324	3 700,00 €	3 490,44 €	
	332	82 500,00 €	4 820,11 €	
	336		4 665,00 €	
	342	8 736,00 €	8 436,00 €	
	343	20 700,00 €	8 340,00 €	
	346	44 400,00 €	1 272,77 €	
	417	37 000,00 €	32 233,50 €	
23		4 138 784,11 €	3 109 300,22 €	521 537,55 €
<i>Immobilisations en cours</i>				
dont par opération	129	117 946,00 €	125 704,00 €	
	144	265 462,00 €	41 077,00 €	180 605,00 €
	309	270 300,00 €	10 920,00 €	25 440,00 €
	324	1 900,00 €		
	325	22 769,00 €		22 769,00 €
	336	1 529 137,11 €	1 418 877,56 €	110 259,55 €
	337	124 361,00 €	124 360,34 €	
	338	220 000,00 €	85 715,88 €	93 200,00 €
	339	118 500,00 €	134 049,57 €	
	341	63 100,00 €	3 150,00 €	4 950,00 €
	347	62 000,00 €		
	348	25 000,00 €	354,61 €	
	413	962 593,00 €	868 116,37 €	61 560,00 €
	414	13 666,00 €	15 117,75 €	
	416	297 050,00 €	281 857,14 €	22 754,00 €
TOTAL GENERAL RAR DEPENSES				584 707,55 €

Reçu le
Le Comptable public,

Fait à Maussane les Alpilles,
le 9 février 2024
Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ



COMMUNE DE MAUSSANE LES ALPILLES

Tableau Récapitulatif des Restes à Réaliser- recettes d'investissement - de MAUSSANE LES ALPILLES au 31/12/2023

Budget principal de la commune

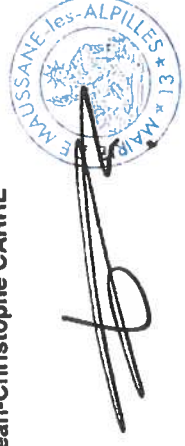
Organismes	Objet	Notifié le	Montant total de la subvention	Montant déjà perçu au 31/12/2023	Reste à percevoir au 01/01/2024	Observations
Etat	DETR 2018 - Travaux d'accessibilité bâtiments Tr.2	arrêté préfectoral du 05/06/2018	44 772,00 €	13 431,60 €	29 487,00 €	
Etat	DSIL 2022 - Création d'une maison de santé	arrêté préfectoral du 02/08/2022	140 010,81 €	0,00 €	140 000,00 €	
Etat	DSIL 2023 - Création d'une maison de santé	arrêté préfectoral du 12/06/2023	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	
Etat - FNCCR	ACTEE 2 - SEQUOIA 3	convention du 26/09/2023	10 000,00 €	0,00 €	4 169,00 €	
Conseil Régional	Arrêté du 27/07/2020 dossier 2018-07877 FRAT 2020 - réhabilitation du stade municipal	Délégation 20-277 du 19/06/2020	200 000,00 €	105 671,82 €	94 329,00 €	
Conseil Départemental	PMR accessibilité 2018 - dossier ac-009923 Travaux d'accessibilité ADAP Tr.2018/2020	délégation Dpt 13 du 14/12/2018	74 620,00 €	0,00 €	60 710,00 €	
Conseil Départemental	Travaux d'accessibilité 2021 - dossier ac-016524 Modernisation de l'éclairage public phase 1	délégation Dpt 13 du 20/10/2021	58 730,00 €	0,00 €	58 730,00 €	
Conseil Départemental	Plan climat-énergie 2022 - dossier ac-019402 Modernisation de 104 points lumineux phase 2	délégation Dpt 13 du 09/12/2022	37 762,00 €	0,00 €	22 597,00 €	
Conseil Départemental	contrat 2018/2019 - dossiers ac-008870/012561 travaux d'amélioration au camping municipal	délégation Dpt 13 du 18/10/2019	277 275,00 €	227 659,00 €	31 015,00 €	
Conseil Départemental	AFC 2020 -dossier ac-014577 Travaux forestiers les Fléchons / le Vallon Rouge	délégation Dpt 13 du 11/12/2020	11 664,00 €	0,00 €	11 664,00 €	
Conseil Départemental	T.P. 2021 - dossiers ac-017571/017572/017798 Réhabilitation du petit patrimoine non protégé	délégation Dpt 13 du 17/12/2021	131 394,00 €	0,00 €	21 210,00 €	
Conseil Départemental	OLD 2022 - dossier ac-019041 mise en œuvre des OLD su 4,4658 ha	délégation Dpt 13 du 09/12/2022	8 708,00 €	0,00 €	3 475,00 €	
Conseil Départemental	RFN 2023 - dossier ac-020330 acquisition de 4 parcelles en ZNS	délégation Dpt 13 du 31/03/2023	3 119,00 €	0,00 €	3 100,00 €	
Conseil Départemental	FDADL 2023 - dossier ac-020859 création d'une maison de santé pluridisciplinaire	délégation Dpt 13 du 23/06/2023	206 100,00 €	0,00 €	206 100,00 €	
TOTAL			1 304 154,81 €	346 762,42 €	786 586,00 €	Pour mémoire : 786.586,00 €

Le Comptable public,

Maussane les Alpilles, le

15 février 2024

Le Maire de Maussane-les-Alpilles,
Jean-Christophe CARRÉ



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT			B1

SECTION D'INVESTISSEMENT - REALISATIONS**(Y compris les restes à réaliser N-1)**

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	R.S.A.		
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		1 143 928.16
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	29 568.00	
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	15 000.00	
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	185 756.77	
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	3 109 300.22	
Total des réalisations d'équipement		3 339 624.99	1 143 928.16
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	1 441.00	249 269.03
13	Subventions d'investissement (1) (5)	1 027.06	
16	Emprunts et dettes assimilées	319 275.28	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières (1)		
Total des réalisations financières		321 743.34	249 269.03
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)		
Total des réalisations réelles en investissement		3 661 368.33	1 393 197.19
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	9 592.51	23 890.01
041	Opérations patrimoniales (8)		75 577.33
Total des réalisations d'ordre en investissement		9 592.51	99 467.34

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	3 670 960.84	II+IV	1 492 664.53
-------	-------	--------------	-------	--------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V		VI	328 024.42
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	1 743 470.58

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	3 670 960.84	II + IV + VI + VII	3 564 159.53
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		106 801.31		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT - REALISATIONS**(Y compris les restes à réaliser N-1)**

I

II

III

IV

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 138 566.31	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	485 239.93
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 914 359.77	73 Impôts et taxes (sauf 731)	193 953.00
		731 Fiscalité locale	2 778 724.00
		74 Dotations et participations (1)	187 766.44
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	580 510.95	75 Autres produits de gestion courante (1)	251 994.45
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus			
014 Atténuations de produits	32 511.37	013 Atténuations de charges (1)	40 427.48
016 APA		016 APA	
017 RSA / Régularisations de RMI		017 RSA / Régularisations de RMI	
Total dépenses de gestion des services	3 665 948.40	Total recettes de gestion des services	3 938 105.30
66 Charges financières	78 255.10	76 Produits financiers	112.38
67 Charges spécifiques (1)	857.95	77 Produits spécifiques (1)	13 870.00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	208.74	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	3 745 270.19	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	3 952 087.68
OPERATIONS D'ORDRE			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	23 890.01	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	9 592.51
043 Opérations ordre intérieur de la section		043 Opérations ordre intérieur de la section	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	23 890.01	TOTAL RECETTES D'ORDRE	9 592.51
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	3 769 160.20	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	3 961 680.19
RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté		002 Résultat de fonctionnement reporté	
002 Résultat de fonctionnement reporté		1 049 921.05	
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 769 160.20	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 011 601.24
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)		1 242 441.04	

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
BALANCE GENERALE DU BUDGET				C1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 441.00		1 441.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 027.06		1 027.06
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	319 275.28		319 275.28
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION		9 592.51	9 592.51
	Total des Opérations d'équipement	3 324 624.99		3 324 624.99
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
204	Subventions d'équipement versées	15 000.00		15 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
198	Neutralisation Amort. des Subv. équip. versées			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
	Dépenses d'Investissement - Total	3 661 368.33	9 592.51	3 670 960.84

Pour information				0.00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 138 566.31		1 138 566.31
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 914 359.77		1 914 359.77
014	Atténuation de produits	32 511.37		32 511.37
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	580 510.95		580 510.95
66	CHARGES FINANCIÈRES	78 255.10		78 255.10
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	857.95	23 462.51	24 320.46
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	208.74	427.50	636.24
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 745 270.19	23 890.01	3 769 160.20

Pour information				0.00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	C2

2 - TITRES EMIS (Exercice + restes à réaliser N-1)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	249 269.03		249 269.03
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 143 928.16		1 143 928.16
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION (5)		1 592.46	1 592.46
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 050.88	21 870.05	23 920.93
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		75 577.33	75 577.33
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		427.50	427.50
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
Recettes d'Investissement - Total		1 395 248.07	99 467.34	1 494 715.41

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	328 024.42
---	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 743 470.58
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 566 210.41
---	---------------------

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	40 427.48		40 427.48
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	485 239.93		485 239.93
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES	193 953.00		193 953.00
731	Fiscalité locale	2 778 724.00		2 778 724.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	187 766.44		187 766.44
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	251 994.45		251 994.45
76	PRODUITS FINANCIERS	112.38		112.38
77	PRODUITS SPECIFIQUES	13 870.00	9 592.51	23 462.51
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		3 952 087.68	9 592.51	3 961 680.19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 049 921.05
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 011 601.24
--	---------------------

III - ADOPTION DU CA

III

Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

A

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	107 028.00	29 568.00	31 345.00	46 115.00		
204	Subventions d'équipement versées	15 000.00	15 000.00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	468 807.22	185 756.77	31 825.00	251 225.45		
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 138 784.11	3 109 300.22	521 537.55	507 946.34		
	Total des dépenses d'équipement	4 729 619.33	3 339 624.99	584 707.55	805 286.79		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 500.00	1 441.00		59.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 050.00	1 027.06		22.94		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	322 000.00	319 275.28		2 724.72		
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE						
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
020	Dépenses imprévues						
	Total des dépenses financières	324 550.00	321 743.34		2 806.66		
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE						
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 054 169.33	3 661 368.33	584 707.55	808 093.45		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)		9 592.51		-9 592.51		
041	Opérations patrimoniales (8)						
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 592.51		-9 592.51		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 054 169.33	3 670 960.84	584 707.55	798 500.94		
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)							
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 161 197.33	3 670 960.84	584 707.55	798 500.94		

(1) Dépenses engagées non mandatées
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement
(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(5) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 - RF 042)
(6) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 - RI 041)
(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

III - ADOPTION DU CA

III

Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

A

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RaR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 231 585.00	1 143 928.16	786 586.00	301 070.84
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées		2 050.88		-2 050.88
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	75 577.33	75 577.33		
	Total des recettes d'équipement	2 307 162.33	1 221 556.37	786 586.00	299 019.96
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 914 113.58	1 992 739.61		-78 626.03
138	Autres subventions d'investissement				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
024	Produits de cessions d'immobilisations	18 820.00			
	Total des recettes financières	1 932 933.58	1 992 739.61		-78 626.03
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 240 095.91	3 214 295.98	786 586.00	220 393.93
021	Virement de la section de fonctionnement	485 549.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	500.00	23 890.01		-23 390.01
041	Opérations patrimoniales (8)				
		486 049.00	23 890.01		-23 390.01
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	486 049.00	23 890.01		-23 390.01
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 726 144.91	3 238 185.99	786 586.00	197 003.92
	R 001 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)	328 024.42			
	Total des recettes d'investissement cumulées	5 054 169.33	3 238 185.99	786 586.00	197 003.92

III - ADOPTION DU CA

III

Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + P&R N-1)	Réalisations mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion	107 028.00	29 568.00	31 345.00	46 115.00		
204	Subventions d'équipement versées	15 000.00	15 000.00				
20421	Biens mobiliers, matériel et études	15 000.00	15 000.00				
20422	Bâtiments et installations						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	468 807.22	185 756.77	31 825.00	251 225.45		
2111	Terrains nus	6 000.00	6 118.46		- 118.46		
2112	Terrains de voirie	46 000.00	25 874.85		20 125.15		
212	Agencements et aménagements de terrains	159 700.00	35 314.11		124 385.89		
2135	Installations générales, agencements, aménagement	40 111.22	12 252.96	7 425.00	20 433.26		
2152	Installations de voirie	8 736.00	26 283.13		-17 547.13		
21538	Autres réseaux	28 700.00	3 490.44	8 900.00	16 309.56		
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	23 200.00	5 452.83		17 747.17		
2157	Matériel et outillage technique	57 000.00	36 939.43	10 000.00	10 060.57		
2158	Autres installations, matériel et outillage te	19 388.00	4 221.60		15 166.40		
2183	Matériel informatique	14 002.00	11 271.47		2 730.53		
2184	Matériel de bureau et mobilier		11 007.07		-11 007.07		
2188	Autres	65 970.00	7 530.42	5 500.00	52 939.58		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 138 784.11	3 109 300.22	521 537.55	507 946.34		
231	Immobilisations corporelles en cours	4 138 784.11	3 109 300.22	521 537.55	507 946.34		
	Totâl des dépenses d'équipement	4 729 619.33	3 339 624.99	584 707.55	805 286.79		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 500.00	1 441.00		59.00		
10226	Taxe d'aménagement						
10228	Autres fonds d'investissement	1 500.00	1 441.00		59.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 050.00	1 027.06		22.94		
1328	Autres						
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	1 050.00	1 027.06		22.94		
1348	Autres						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	322 000.00	319 275.28		2 724.72		
1641	Emprunts en euros	320 000.00	319 275.28		724.72		
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000.00			2 000.00		
1681	Autres emprunts						

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de						
27638	Autres établissements publics						
2764	Créances sur des particuliers						
020	Dépenses imprévues						
	TOTAL des dépenses financières	324 550.00	321 743.34		2 806.66		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 054 169.33	3 661 368.33	584 707.55	808 093.45		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)		9 592.51		-9 592.51		
181	Compte de liaison : affectation à ...						
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa (7)		9 592.51		-9 592.51		
041	Opérations patrimoniales (8)						
1021	Dotations						
2132	Bâtiments privés						
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 592.51		-9 592.51		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 054 169.33	3 670 960.84	584 707.55	798 500.94		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - ADOPTION DU CA**III****A2.1****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

N° Operation	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
125	GRUPE SCOLAIRE		7 752.00	6 617.19			314 033.02		6 617.19
129	BATIMENTS COMMUNAUX - DIVERS		302 465.22	197 145.51			1 299 478.62		197 145.51
130	TRAVAUX FORESTIERS		56 500.00	22 154.00			22 154.00		22 154.00
144	TRAVAUX RESEAUX ELECTRIQUES		265 462.00	41 077.00			41 077.00		41 077.00
207	Acquisitions foncières		23 000.00	22 286.25			86 752.34		22 286.25
308	Programme de voirie 1ère phase								
309	Réhabilitation du petit patrimoine		270 300.00	10 920.00			10 920.00		10 920.00
320	Rénovation chemins Poissonniers et Louron			40 186.00			40 186.00		40 186.00
324	éclairage public divers hors bornes camping		5 600.00	3 490.44			6 406.44		3 490.44
325	Travx peinture et rénovation bâtiments communa		22 769.00						
329	TRAVAUX BATIMENT EGLISE / PRESBYTERE		45 000.00						
332	Revégétalisation RD27		82 500.00	4 820.11			4 820.11		4 820.11
333	Déconfinement - achat de matériels			4 823.00			4 823.00		4 823.00
334	Déconfinement - Travaux bâtiments d'accueil			1 511.00			1 511.00		1 511.00
335	Aménagement urbain place Henri Giraud		50 908.00	29 568.00			29 568.00		29 568.00
336	Aménagement Maison de santé au Moulin Priaulet		1 529 137.11	1 423 542.56			1 423 542.56		1 423 542.56
337	Travaux de rénovation du cimetière		124 361.00	124 360.34			124 360.34		124 360.34
338	Modernisation de l'éclairage public Tr. 1 et 2		220 000.00	85 715.88			85 715.88		85 715.88
339	Rénovation/modernisation du groupe scolaire		118 500.00	134 049.57			134 049.57		134 049.57
341	Modernisation / extension vidéosurveillance		63 100.00	3 150.00			3 150.00		3 150.00
342	Réfection pont Gour blanc		8 736.00	8 436.00			8 436.00		8 436.00
343	VOIRIE DEBROUSSAILLEMENT O.L.D.		20 700.00	8 340.00			8 340.00		8 340.00
344	Remplacement chaudière fuel camping/O.T.		24 000.00						
345	Rénovation énergétique logements Mas Brésilien		20 000.00						
346	Création circuit des poètes		44 400.00	1 272.77			1 272.77		1 272.77
347	Travaux éclairage public Escampadou/Batignolle		62 000.00						
348	Rénovation impasse de la Source/rue Reine Jean		25 000.00	354.61			354.61		354.61
413	Réhabilitation du stade municipal		962 593.00	868 116.37			868 116.37		868 116.37
414	Réaménagement du groupe scolaire		13 666.00	15 117.75			15 117.75		15 117.75
415	Mise aux normes et rénovation piscine municipa		12 120.00						
416	Travaux d'amélioration du camping municipal		297 050.00	281 857.14			281 857.14		281 857.14
417	Acquisition de matériels et de véhicules		37 000.00	32 233.50			32 233.50		32 233.50

19 bis

III - ADOPTION DU CA	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 125 (1)**LIBELLE: GROUPE SCOLAIRE****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		307 415.83	A 7 752.00			B 500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	307 415.83	7 752.00			500.00
2183	Matériel informatique	118 687.53	2 752.00			
2184	Matériel de bureau et mobilier	66 916.21				
2188	Autres	121 812.09	5 000.00			500.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-8 252.00
--	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - ADOPTION DU CA	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 129 (1)
LIBELLE: BATIMENTS COMMUNAUX - DIVERS
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		1 102 333.11	A 302 465.22			B 31 325.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 102 333.11	184 519.22			31 325.00
2112	Terrains de voirie	32 033.37	29 000.00			
2135	Installations générales, agencements, aménagement	35 480.70	40 111.22			7 425.00
2152	Installations de voirie	10 055.82				
21538	Autres réseaux	41 818.25	25 000.00			8 900.00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense		23 200.00			
2157	Matériel et outillage technique		20 000.00			10 000.00
2158	Autres installations, matériel et outillage te	230 157.80	19 388.00			
2183	Matériel informatique	168 269.73	11 250.00			
2184	Matériel de bureau et mobilier	210 290.76				
2188	Autres	374 226.68	16 570.00			5 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		117 946.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		117 946.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 112 557.00	D 8 515.00		90 197.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		112 557.00	8 515.00		90 197.00
1321	État et établissements nationaux					
1323	Départements		83 070.00	8 515.00		60 710.00
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux		29 487.00			29 487.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 212 718.22
--	---------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 130 (1)
LIBELLE: TRAVAUX FORESTIERS
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 56 500.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		56 500.00			
212	Agencements et aménagements de terrains		56 500.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 26 864.00	D		11 664.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		26 864.00			11 664.00
1323	Départements		26 864.00			11 664.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-29 636.00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA						III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP						A2.3

Opération d'équipement N°: 144 (1)
LIBELLE: TRAVAUX RESEAUX ELECTRIQUES
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 265 462.00			B 180 605.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		265 462.00			180 605.00
231	Immobilisations corporelles en cours		265 462.00			180 605.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 446 067.00
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 207 (1)

LIBELLE: Acquisitions foncières

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		64 466.09	A 23 000.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 466.09	23 000.00			
2111	Terrains nus	62 788.19	6 000.00			
2112	Terrains de voirie	1 677.90	17 000.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 3 100.00	D		3 100.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		3 100.00			3 100.00
1323	Départements		3 100.00			3 100.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B)

Excédent de financement si positif,

Besoin de financement si négatif

-19 900.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - ADOPTION DU CA	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 308 (1)**LIBELLE: Programme de voirie 1ère phase****POUR INFORMATION (2)**

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 77 000.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		77 000.00			
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux		77 000.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	77 000.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA						III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP						A2.3

Opération d'équipement N°: 309 (1)

LIBELLE: Réhabilitation du petit patrimoine

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 270 300.00			B 25 440.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		270 300.00			25 440.00
231	Immobilisations corporelles en cours		270 300.00			25 440.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 131 395.00	D		21 210.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		131 395.00			21 210.00
1323	Départements		131 395.00			21 210.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B)**Excédent de financement si positif,
Besoin de financement si négatif****- 164 345.00**

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 320 (1)**LIBELLE: Rénovation chemins Poissonniers et Louron****POUR INFORMATION (2)**

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 31 114.00	D 40 186.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		31 114.00	40 186.00		
1323	Départements		31 114.00	40 186.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	71 300.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 324 (1)

LIBELLE: éclairage public divers hors bornes camping

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES		2 916.00	A 5 600.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 916.00	3 700.00			
21538	Autres réseaux	2 916.00	3 700.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 900.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		1 900.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 17 900.00	D 36 959.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		17 900.00	36 959.00		
1323	Départements		17 900.00	36 959.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B)
Excédent de financement si positif,
Besoin de financement si négatif

49 259.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 325 (1)

LIBELLE: Travaux peinture et rénovation bâtiments communaux

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 22 769.00			B 22 769.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		22 769.00			22 769.00
231	Immobilisations corporelles en cours		22 769.00			22 769.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 13 282.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13 282.00			
1323	Départements		13 282.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-32 256.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 329 (1)**LIBELLE: TRAVAUX BATIMENT EGLISE****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 45 000.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		45 000.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		45 000.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-45 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 332 (1)

LIBELLE: Revégétalisation RD27

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 82 500.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		82 500.00			
212	Agencements et aménagements de terrains		82 500.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 19 293.00	D 19 204.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		19 293.00	19 204.00		
1323	Départements		19 293.00	19 204.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-44 003.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 333 (1)**LIBELLE: Déconfinement - achat de matériels****POUR INFORMATION (2)**

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 4 740.00	D 4 823.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		4 740.00	4 823.00		
1323	Départements		4 740.00	4 823.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	9 563.00
--	----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 334 (1)

LIBELLE: Déconfinement - Travaux bâtiments d'accueil
POUR INFORMATION (2)

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 1 511.00	D 1 511.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 511.00	1 511.00		
1323	Départements		1 511.00	1 511.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	3 022.00
--	----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 335 (1)

LIBELLE: Aménagement urbain place Henri Giraud

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 50 908.00			B 21 340.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		50 908.00			21 340.00
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion		50 908.00			21 340.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-72 248.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 336 (1)

LIBELLE: Aménagement Maison de santé au Moulin Priaulet

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 1 529 137.11			B 110 259.55
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense					
2188	Autres					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 529 137.11			110 259.55
231	Immobilisations corporelles en cours		1 529 137.11			110 259.55

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES		C 888 507.33	D 324 932.49		446 100.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	812 930.00	249 355.16		446 100.00
1322	Régions	366 830.00	249 355.16		
1323	Départements	206 100.00			206 100.00
13462	Dotations de soutien à l'investissement local	240 000.00			240 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	75 577.33	75 577.33		
231	Immobilisations corporelles en cours	75 577.33	75 577.33		

RESULTAT = (C + D) - (A+B)**Excédent de financement si positif,****Besoin de financement si négatif**

- 425 956.84

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 337 (1)

LIBELLE: Travaux de rénovation du cimetière

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 124 361.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		124 361.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		124 361.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 59 500.00	D 59 500.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		59 500.00	59 500.00		
1323	Départements		59 500.00	59 500.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B)Excédent de financement si positif,
Besoin de financement si négatif

-5 361.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 338 (1)

LIBELLE: Modernisation de l'éclairage public Tranche 1

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 220 000.00			B 93 200.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		220 000.00			93 200.00
231	Immobilisations corporelles en cours		220 000.00			93 200.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 128 000.00	D		81 327.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		128 000.00			81 327.00
1321	État et établissements nationaux		31 500.00			
1323	Départements		96 500.00			81 327.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 185 200.00
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 339 (1)

LIBELLE: Rénovation/modernisation du groupe scolaire

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 118 500.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		118 500.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		118 500.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 59 530.00	D 59 500.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		59 530.00	59 500.00		
1323	Départements		59 530.00	59 500.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	530.00
--	--------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 341 (1)

LIBELLE: Modernisation / extension vidéosurveillance

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 63 100.00			B 4 950.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		63 100.00			4 950.00
231	Immobilisations corporelles en cours		63 100.00			4 950.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-68 050.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA						III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP						A2.3

Opération d'équipement N°: 342 (1)
LIBELLE: Réfection pont Gour blanc
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 8 736.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 736.00			
2152	Installations de voirie		8 736.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-8 736.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 343 (1)

LIBELLE: VOIRIE DEBROUSSAILLEMENT O.L.D.

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 20 700.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		20 700.00			
212	Agencements et aménagements de terrains		20 700.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 8 700.00	D 10 375.00		3 475.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		8 700.00	10 375.00		3 475.00
1322	Régions			10 375.00		
1323	Départements		8 700.00			3 475.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-1 625.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 344 (1)

LIBELLE: Remplacement chaudière fuel camping/O.T.

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 24 000.00			B 10 005.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		24 000.00			10 005.00
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion		24 000.00			10 005.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 10 000.00	D		4 169.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		10 000.00			4 169.00
1321	État et établissements nationaux		10 000.00			4 169.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B)

Excédent de financement si positif,

Besoin de financement si négatif

-24 005.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 345 (1)

LIBELLE: Rénovation énergétique logements Mas Brésilien

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 20 000.00			B
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		20 000.00			
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion		20 000.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-20 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - ADOPTION DU CA						III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP						A2.3

Opération d'équipement N°: 346 (1)
LIBELLE: Création circuit des poètes
POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 44 400.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		44 400.00			
2183	Matériel informatique					
2188	Autres		44 400.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 29 600.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		29 600.00			
1327	Budget communautaire et fonds structurels		29 600.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-14 800.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 347 (1)**LIBELLE: Travaux éclairage public Escampadou****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 62 000.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		62 000.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		62 000.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-62 000.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 348 (1)

LIBELLE: Rénovation impasse de la Source/rue Reine Jean

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 25 000.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		25 000.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		25 000.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 14 500.00	D		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		14 500.00			
1323	Départements		14 500.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-10 500.00
--	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 413 (1)

LIBELLE: Réhabilitation du stade municipal

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 962 593.00			B 61 560.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		962 593.00			61 560.00
231	Immobilisations corporelles en cours		962 593.00			61 560.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 309 107.00	D 319 860.00		94 329.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		309 107.00	319 860.00		94 329.00
1322	Régions		94 328.00			94 329.00
1323	Départements		214 779.00	319 860.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	- 395 186.00
--	--------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 414 (1)

LIBELLE: Réaménagement du groupe scolaire

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 13 666.00			B
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		13 666.00			
231	Immobilisations corporelles en cours		13 666.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 155 521.00	D 155 521.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		155 521.00	155 521.00		
1323	Départements		155 521.00	155 521.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	297 376.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 415 (1)**LIBELLE: Mise aux normes et rénovation piscine municipa****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 12 120.00			B
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		12 120.00			
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion		12 120.00			

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	-12 120.00
--	------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

III - ADOPTION DU CA					III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP					A2.3

Opération d'équipement N°: 416 (1)

LIBELLE: Travaux d'amélioration du camping municipal

POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 297 050.00			B 22 754.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		297 050.00			22 754.00
231	Immobilisations corporelles en cours		297 050.00			22 754.00

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 179 191.00	D 151 757.00		31 015.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		179 191.00	151 757.00		31 015.00
1323	Départements		179 191.00	151 757.00		31 015.00

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	11 144.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - ADOPTION DU CA	III
DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT SANS AP	A2.3

Opération d'équipement N°: 417 (1)**LIBELLE: Acquisition de matériels et de véhicules****POUR INFORMATION (2)**

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations Cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Choix du maire(5)	(5)	Montant pour Informations (6)
DEPENSES			A 37 000.00			B
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		37 000.00			
2157	Matériel et outillage technique		37 000.00			

RECETTES (répartition) (Pour information)			Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice		
RECETTES AFFECTEES			C 26 250.00	D 26 862.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		26 250.00	26 862.00		
1323	Départements		26 250.00	26 862.00		

RESULTAT = (C + D) - (A+B) Excédent de financement si positif, Besoin de financement si négatif	16 112.00
--	-----------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 231 585.00	1 143 928.16	786 586.00	301 070.84
1321	État et établissements nationaux	41 500.00		4 169.00	37 331.00
1322	Régions	461 158.00	259 730.16	94 329.00	107 098.84
1323	Départements	1 352 840.00	884 198.00	418 601.00	50 041.00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	29 600.00			29 600.00
1328	Autres				
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol				
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	106 487.00		29 487.00	77 000.00
13462	Dotation de soutien à l'investissement local	240 000.00		240 000.00	
1348	Autres				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 050.88		-2 050.88
2112	Terrains de voirie		2 050.88		-2 050.88
2115	Terrains bâtis				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	75 577.33	75 577.33		
231	Immobilisations corporelles en cours	75 577.33	75 577.33		
	Total des recettes d'équipement	2 307 162.33	1 221 556.37	786 586.00	299 019.96
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 914 113.58	1 992 739.61		-78 626.03
1021	Dotation				
10222	F.C.T.V.A.	100 093.00	100 093.10		-0.10
10226	Taxe d'aménagement	70 550.00	149 175.93		-78 625.93
10228	Autres fonds d'investissement				
10251	Dons et legs en capital				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé s	1 743 470.58	1 743 470.58		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de				
27638	Autres établissements publics				
024	Produits de cessions d'immobilisations	18 820.00			
	Total des recettes financières	1 932 933.58	1 992 739.61		-78 626.03
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	4 240 095.91	3 214 295.98	786 586.00	220 393.93
021	Virement de la section de fonctionnement	485 549.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (3)	500.00	23 890.01		-23 390.01
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa		1 592.46		-1 592.46
2111	Terrains nus				
2112	Terrains de voirie				
2113	Terrains aménagés autres que voirie				
2116	Cimetières				
2131	Bâtiments publics		657.54		- 657.54
2132	Bâtiments privés				
2157	Matériel et outillage technique		21 212.51		-21 212.51
2182	Matériel de transport				
2803	Frais d'études, recherche, développ. insertion				
280415341	Biens mobiliers, matériel et études				
280421	Biens mobiliers, matériel et études	500.00	427.50		72.50
280422	Bâtiments et installations				
	TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT	500.00	23 890.01		-23 390.01
041	Opérations patrimoniales (5)				
203	Frais d'études, recherche, développ. insertion				
237	Avances versées sur commandes d'imm. incorpor.				
2764	Créances sur des particuliers				
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	486 049.00	23 890.01		-23 390.01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 726 144.91	3 238 185.99	786 586.00	197 003.92
Pour Information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		328 024.42			

III - ADOPTION DU CA		III
Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES		B

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Reste à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
011	Charges à caractère général	1 260 176.00	1 138 566.31			121 609.69		
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 020 100.00	1 914 359.77			105 740.23		
014	Atténuation de produits	42 030.00	32 511.37			9 518.63		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	896 455.05	580 510.95			315 944.10		
	Total des dépenses de gestion des services	4 218 761.05	3 665 948.40			552 812.65		
66	CHARGES FINANCIÈRES	83 000.00	78 255.10			4 744.90		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00	857.95			142.05		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000.00	208.74			1 791.26		
022	Dépenses imprévues							
	Total des dépenses financières	86 000.00	79 321.79			6 678.21		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 304 761.05	3 745 270.19			559 490.86		
023	Virement à la section d'investissement	485 549.00						
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500.00	23 890.01			-23 390.01		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	486 049.00	23 890.01			-23 390.01		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 790 810.05	3 769 160.20			536 100.85		
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (5)								
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		4 790 810.05	3 769 160.20			536 100.85		

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

III - ADOPTION DU CA		III
Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES		B

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
013	Atténuation de charges	30 500.00	40 427.48			-9 927.48
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	493 850.00	485 239.93			8 610.07
73	IMPÔTS ET TAXES	192 000.00	193 953.00			-1 953.00
731	Fiscalité locale	2 636 695.00	2 778 724.00			- 142 029.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	171 844.00	187 766.44			-15 922.44
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 000.00	251 994.45			-35 994.45
	Total des recettes de gestion des services	3 740 889.00	3 938 105.30			- 197 216.30
76	PRODUITS FINANCIERS		112.38			- 112.38
77	PRODUITS SPECIFIQUES		13 870.00			-13 870.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Total des recettes financières		13 982.38			-13 982.38
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 740 889.00	3 952 087.68			- 211 198.68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		9 592.51			-9 592.51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
			9 592.51			-9 592.51
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 592.51			-9 592.51
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 740 889.00	3 961 680.19			- 220 791.19
	R 002 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)	1 049 921.05				
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 790 810.05	3 961 680.19			- 220 791.19

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - ADOPTION DU CA		III
Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RàR N-1)	Réalisations mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
011	Charges à caractère général	1 260 176.00	1 138 566.31			121 609.69		
606	Achats non stockés de matières et fournitures	540 576.00	474 409.50			66 166.50		
60611	Eau et assainissement	20 000.00	12 833.06			7 166.94		
60612	Energie - Electricité	280 000.00	238 565.54			41 434.46		
60621	Combustibles	500.00	201.60			298.40		
60622	Carburants	26 000.00	22 954.61			3 045.39		
60623	Alimentation	73 000.00	64 308.95			8 691.05		
60628	Autres fournitures non stockées	12 000.00	16 147.57			-4 147.57		
60631	Fournitures d'entretien	20 000.00	19 044.48			955.52		
60632	Fournitures de petit équipement	48 000.00	55 305.18			-7 305.18		
60633	Fournitures de voirie	7 500.00	10 284.47			-2 784.47		
60636	Vêtements de travail	5 500.00	6 687.16			-1 187.16		
6064	Fournitures administratives	7 500.00	8 753.97			-1 253.97		
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques e	5 500.00	6 837.20			-1 337.20		
6067	Fournitures scolaires	16 500.00	12 485.71			4 014.29		
6068	Autres matières et fournitures	18 576.00				18 576.00		
61	SERVICES EXTÉRIEURS	464 500.00	425 250.85			39 249.15		
611	Contrats de prestations de services	185 500.00	178 477.97			7 022.03		
613	Locations	58 000.00	61 976.42			-3 976.42		
61521	Terrains	33 000.00	25 265.60			7 734.40		
615221	Bâtiments publics	26 600.00	20 673.11			5 926.89		
615228	Autres bâtiments		4 595.44			-4 595.44		
615231	Voies	4 000.00	4 028.23			-28.23		
615232	Réseaux	20 000.00	14 532.78			5 467.22		
61524	Bois et forêts		400.00			-400.00		
61551	Matériel roulant	24 500.00	20 381.70			4 118.30		
61558	Autres biens mobiliers	7 000.00	5 916.01			1 083.99		
6156	Maintenance							
6161	Multirisques	23 500.00	23 427.40			72.60		
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	20 000.00	14 841.92			5 158.08		
6168	Autres	22 000.00	21 002.55			997.45		
617	Etudes et recherches	29 000.00	15 420.00			13 580.00		
618	Divers	11 400.00	14 311.72			-2 911.72		

III - ADOPTION DU CA		III
Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + R&R N-1)	Réalisations mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
62.	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	215 600.00	197 944.77			17 655.23		
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	18 100.00	18 232.26			- 132.26		
623	Publicité, publications, relations publiques	153 700.00	134 674.69			19 025.31		
624	Transports de biens et transports collectifs	1 000.00	1 250.00			- 250.00		
625	Déplacements, missions et réceptions	1 600.00	691.25			908.75		
626	Frais postaux et frais de télécommunications	30 300.00	30 122.11			177.89		
627	Services bancaires et assimilés	400.00	321.57			78.43		
628	Divers	10 500.00	12 652.89			-2 152.89		
6281	Concours divers (cotisations...)	7 000.00	6 795.78			204.22		
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois	3 500.00	3 219.41			280.59		
6284	Redevances pour services rendus		88.00			-88.00		
62878	A des tiers							
6288	Autres services extérieurs		2 549.70			-2 549.70		
63.	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS							
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	39 500.00	40 961.19			-1 461.19		
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	33 500.00	31 512.00			1 988.00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 000.00	9 449.19			-3 449.19		
621	Personnel extérieur au service	2 020 100.00	1 914 359.77			105 740.23		
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement		426.47			- 426.47		
6218	Autre personnel extérieur		426.47			- 426.47		
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	28 100.00	26 289.58			1 810.42		
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 992 000.00	1 887 643.72			104 356.28		
6411	Personnel titulaire	1 259 000.00	1 232 657.67			26 342.33		
6413	Personnel non titulaire	120 000.00	90 592.91			29 407.09		
6415	Congés payés							
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	585 000.00	547 690.32			37 309.68		
6470	Autres charges sociales	28 000.00	15 572.31			12 427.69		
648	Autres charges de personnel		1 130.51			-1 130.51		
014	Atténuation de produits	42 030.00	32 511.37			9 518.63		
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	42 030.00	32 511.37			9 518.63		
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation	17 530.00	6 719.00			10 811.00		
739118	Autres reversements et restitutions	10 000.00	11 322.00			-1 322.00		
73918	Autres reversements et restitutions sur fiscal	14 500.00	14 470.37			29.63		
7398	Reversements, restitutions et prélèvements div							

III - ADOPTION DU CA		III
Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RàR N-1)	Réalisations mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	896 455.05	580 510.95			315 944.10		
65131	Bourses							
65133	Secours d'urgence							
65134	Aides	5 500.00	4 260.00			1 240.00		
65138	Autres secours							
65311	Indemnités de fonction	83 000.00	82 491.47			508.53		
65312	Frais de mission et de déplacement							
65313	Cotisations de retraite	4 000.00	3 464.33			535.67		
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patrona	5 000.00	6 171.81			-1 171.81		
65315	Formation	5 600.00				5 600.00		
65316	Frais de représentation du président							
653172	Cotisations au fonds de financement fin de man	100.00	75.34			24.66		
6541	Créances admises en non-valeurs	1 000.00				1 000.00		
6542	Créances éteintes	1 000.00				1 000.00		
6553	Service d'incendie	107 830.00	107 828.51			1.49		
65561	Au fonds de compensation des charges territori							
65568	Autres contributions	30 900.00	23 802.10			7 097.90		
65572	Aide sociale du département	4 000.00	3 525.50			474.50		
6558	Autres contributions obligatoires	500.00	692.87			- 192.87		
657362	C.C.A.S.	15 000.00	15 000.00					
657363	A caractère administratif	100 000.00	100 000.00					
6573641	aux budgets annexes et aux régions dotées auton							
65738	Autres établissements publics							
65741	Ménage							
65748	Autres personnes de droit privé	240 000.00	231 495.00			8 505.00		
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	550.00	544.18			5.82		
65818	Autres	850.00	1 065.49			- 215.49		
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés							
6584	Amendes fiscales et pénales							
6588	Autres charges diverses de gestion courante	291 625.05	94.35			291 530.70		
Total des dépenses de gestion des services		4 218 761.05	3 665 948.40			552 812.65		

III - ADOPTION DU CA

III

B1

Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM +RdR N-1)	Réalisations mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
66	CHARGES FINANCIERES	83 000.00	78 255.10			4 744.90		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	83 000.00	78 255.10			4 744.90		
6618	Intérêts des autres dettes							
6688	Autres							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00	857.95			142.05		
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	1 000.00	857.95			142.05		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000.00	208.74			1 791.26		
681	charges de fonctionnement	2 000.00	208.74			1 791.26		
022	Dépenses imprévues							
	Total des dépenses financières	86 000.00	79 321.79			6 678.21		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 304 761.05	3 745 270.19			559 490.86		
023	Virement à la section d'investissement	485 549.00						
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500.00	23 890.01			-23 390.01		
6682	Indemnités de réaménagement d'emprunt (pour or							
67.	CHARGES EXCEPTIONNELLES		23 462.51			-23 462.51		
6751	Valeur comptable immobilisations cédées (hors		21 870.05			-21 870.05		
6761	Différences réalisations (positif) transf.inv.		1 592.46			-1 592.46		
681	charges de fonctionnement	500.00	427.50			72.50		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	486 049.00	23 890.01			-23 390.01		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 790 810.05	3 769 160.20			536 100.85		

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

III - ADOPTION DU CA

Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + R&R N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
013	Atténuation de charges	30 500.00	40 427.48			-9 927.48
64.	CHARGES DE PERSONNEL	30 500.00	40 427.48			-9 927.48
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 500.00	40 427.48			-9 927.48
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale					
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	493 850.00	485 239.93			8 610.07
7018	Autres ventes de produits finis					
7023	Menus produits forestiers	950.00				950.00
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	3 000.00	4 105.00			-1 105.00
7032	Droits de stationnement et de location sur la	121 000.00	90 000.77			30 999.23
7035	Locations sur droits de chasse et de pêche	7 200.00	7 050.00			150.00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 800.00	2 076.08			- 276.08
7061	Redevance d'enlèvement des ordures et des déch					
7062	Redevance et droits des services à caractère c	1 300.00				1 300.00
7066	Redevances et droits des services à caractère	2 800.00	2 736.00			64.00
7067	Redevances et droits des services péri-scolair	82 000.00	77 572.00			4 428.00
70682	Locations de compteurs					
70688	Autres prestations de service		2.00			-2.00
7078	Autres marchandises					
70841	aux budgets annexes et aux régies	262 000.00	284 190.90			-22 190.90
70875	Par les communes membres du GFP	10 000.00	15 957.08			-5 957.08
70876	Par le GFP de rattachement					
70878	par d'autres redevables					
7088	Autres produits divers	1 800.00	1 550.10			249.90
73	IMPÔTS ET TAXES	192 000.00	193 953.00			-1 953.00
73211	Attribution de compensation	85 000.00	85 000.00			
73212	Dotation de solidarité communautaire	107 000.00	108 953.00			-1 953.00
731	Fiscalité locale	2 636 695.00	2 778 724.00			- 142 029.00
73111	Impôts directs locaux	2 058 695.00	2 096 530.00			-37 835.00
73118	Autres contributions directes		8 600.00			-8 600.00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits mutati	300 000.00	393 046.33			-93 046.33
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	128 000.00	136 912.61			-8 912.61
73154	Droits de place					
73172	Taxe de séjour	150 000.00	143 635.06			6 364.94
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux					
7318	Autres impôts locaux ou assimilés					

III - ADOPTION DU CA**III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2**

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	171 844.00	187 766.44			-15 922.44
74111	Dotation forfaitaire des communes	3 763.00	3 763.00			
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	35 158.00	35 158.00			
74122	DGF – Concours particuliers		293.00			- 293.00
742	Dotations élus locaux	5 138.00	5 137.90			0.10
744	F.C.T.V.A.					
74712	Emplois d'avenir	47 055.00	47 445.09			- 390.09
74718	Autres					
7473	Départements					
74741	Communes membres du GFP	14 000.00	8 650.00			5 350.00
74751	GFP de rattachement					
74758	Autres groupements					
7478	Autres organismes	37 000.00	63 506.45			-26 506.45
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	200.00				200.00
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF	17 530.00	22 313.00			-4 783.00
74834	Etat - Compensation au titre des exon. TH					
748388	Autres					
7484	Dotation de recensement					
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000.00	1 500.00			10 500.00
7488	Autres attributions et participations					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 000.00	251 994.45			-35 994.45
752	Revenus des immeubles	216 000.00	245 149.48			-29 149.48
755	Dépôts et pénalités					
756	Libéralités reçues					
7574	Subv. de fonctionnement pers. assoc. org. priv		1 161.57			-1 161.57
75813	versées par les fermiers et concessionnaires					
75821	Excédent des budgets annexes					
7584	Recouvrement sur créances admises en non vau					
75862	Régies dotées de la personnalité morale					
7588	Autres produits divers de gestion courante		5 683.40			-5 683.40
	Total des recettes de gestion des services	3 740 889.00	3 938 105.30			- 197 216.30

III - ADOPTION DU CA		III
Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
76	PRODUITS FINANCIERS		112.38			- 112.38
7622	Rattachement des ICNE					
7688	Autres		112.38			- 112.38
77	PRODUITS SPECIFIQUES		13 870.00			-13 870.00
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant					
7751	Produit des cessions d'immobilisations (hors A		13 870.00			-13 870.00
	Total des recettes financières		13 982.38			-13 982.38
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 740 889.00	3 952 087.68			- 211 198.68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		9 592.51			-9 592.51
72	Production immobilisée					
755	Dépôts et pénalités					
7761	Différences réalisations (positif) transf. inv		9 592.51			-9 592.51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
			9 592.51			-9 592.51
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 592.51			-9 592.51
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 740 889.00	3 961 680.19			- 220 791.19

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites "surfiscalisées" (compte 73121) (8)

Montant brut	0.00
Compensation	0.00
Montant net	0.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

IV - ANNEXES		IV
ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursement N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total						

(1) Circulaire N° NOR/INT/B89/00071/C du 22/2/1989

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant. (article L 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels (les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

IV - ANNEXES

IV

ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amort- issement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuariel					
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit														
AB035701 ex 2003372 - Inv. établissements BP 2003 AB035701 ex	CAISSE D'EPARGNE PRVCE ALP CORS	26/04/2004	26/04/2004	25/10/2004	550 000.00	F		4.870	4.870		A	C	N	A-1
C05DT019 - Inv. établissements BP 2006 contrat. n° C05DT019	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	14/06/2006	20/06/2006	20/09/2007	600 000.00	F		4.290	4.290		A	X	N	A-1
C1HPXZ011 - Inv. établissements BP 2007 contrat n° C1HPXZ011	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	01/08/2007	24/08/2007	25/08/2008	350 000.00	F		4.890	4.890		A	X	N	A-1
A29120C3 - Inv. établissements BP 2012 contrat n° A29120C3	CAISSE D'EPARGNE PRVCE ALP CORS	03/08/2012	03/08/2012	25/10/2012	672 800.00	F		3.700	3.700		T	X	N	A-1
00001094020 - Inv. établissements 2016 contrat n° 00001094020	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	29/11/2016	19/01/2017	15/04/2017	800 000.00	F		1.110	1.110		T	X	N	A-1
00001158174 - Reclassement emprunt de 2012 contrat n°	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	11/01/2017	25/01/2017	10/04/2017	516 450.65	F		1.350	1.350		T	X	N	A-1
00002017594 - Inv. établissements 2019 contrat n° 00002017594	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	08/04/2019	06/05/2019	15/08/2019	300 000.00	F		1.350	1.350		T	X	N	A-1
CP1818 - Inv. établissements 2022	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	23/06/2022	29/07/2022	31/10/2022	1 050 000.00			2.805	2.805		T	C	N	A-2
TOTAL					4 839 250.65									
TOTAL GENERAL					4 839 250.65									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables, C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme l'addition d'un taux usuel de référence et d'une marge en pourcentage)

(4) Mentionner le ou les index (ex : Euribor 3 mois ...).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle; M : mensuelle; B : bimestrielle; S : semestrielle; T : trimestrielle; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES		IV
ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couver- ture ? O/N (10)	Montant couvert (10)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			I.C.N.E. de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit												
AB035701 ex 2003272 - Investissements BP 2003 AB035701 ex	N	0.00		0.00	0.00	F		4.870	26 861.44	1 308.15		0.00
C05DTJ019 - Investissements BP 2006 contrat n° C05DTJ019	N	0.00		124 995.51	2.00	F		4.290	38 285.43	7 004.75		0.00
C1HPXZ011 - Investissements BP 2007 contrat n° C1HPXZ011	N	0.00		175 428.38	8.00	F		4.890	15 236.76	9 323.52		0.00
A29120C3 - Investissements BP 2012 contrat n° A29120C3	N	0.00		204 472.11	3.75	F		3.700	49 922.29	8 725.23		0.00
00001094020 - Investissements 2016 contrat n° 00001094020	N	0.00		456 405.58	8.25	F		1.110	52 539.20	5 431.08		0.00
00001158174 - Réaménagement emprunt de 2012 contrat n°	N	0.00		208 660.66	4.25	F		1.350	47 384.02	3 217.38		0.00
00002017594 - Investissements 2019 contrat n° 00002017594	N	0.00		216 277.60	10.50	F		1.350	19 046.23	3 080.69		0.00
CP1818 - Investissements 2022	N	0.00		962 500.00	13.75	✓		2.805	70 000.00	40 164.21		0.00
TOTAL				2 348 739.84					319 275.37	78 255.01		0.00
TOTAL GENERAL				2 348 739.84					319 275.37	78 255.01		0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêts : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

INSEE : 13058-MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES	IV - ANNEXES	C.A. 2023
ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	IV	
	B1.3	

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
CP1818	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	1 050 000.00	962 500.00	2	15.00		1 440	5 000				40 164.21		100.00
Total A		1 050 000.00										40 164.21		100.00
TOTAL GENERAL		1 050 000.00	962 500.00									40 164.21		100.00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne-conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES		IV
ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Type d'indice sous-jacent		1 - Indices en Euros.	2 - Indices inflation française ou zone Euro ou écart entre ces indices.	3 - Ecart d'indices zone Euro.	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone Euro.	5 - Ecart d'indices hors zone Euro	6 - Autres indices
Type de structure de l'emprunt							
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).	Nombre de Produits	7	1	0	0	0	
	% de l'encours	59.02	40.98				
	Montant en Euros	1 386 239.84	962 500.00				
B - Barrière simple. Pas d'effet levier.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
F - Autres types de structure	Nombre de Produits					0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

IV - ANNEXES	
IV	
ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
B1.5	

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Instruments de ouverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'options
			//	NEANT				//	//	//			
			//					//	//	//			
			//					//	//	//			
			//					//	//	//			
			//					//	//	//			

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

IV - ANNEXES		IV
ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert (1)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

B3.1 - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
681	208,74	31/03/2022	1 000,00	1 208.74		1 208.74
TOTAL GENERAL			1 000,00	1 208.74		1 208.74

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

IV - ANNEXES	IV
SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

B8.1 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L2311-7 du CGCT)

Art. (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
20421		Mobiliers pour Maison de santé	MAISON BENJAMIN PRIAULET	association	15 000.00

IV - ANNEXES	IV
SUBVENTIONS VERSEES	B8.1

B8.1 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L2311-7 du CGCT)

Art. (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
65748		Fonctionnement année 2023	A CONTRETEMPS DANSE	association	1 500.00
65748		Fonctionnement année 2023	ALPILL'EMPO	association	500.00
65748		Fonctionnement année 2023	ANCIENS COMBATTANTS VDB	association	200.00
65748		Fonctionnement année 2023	ASSOC SPORTIVE COLLEGE CH RIEU	association	150.00
65748		Fonctionnement année 2023	BODY FIT BOXING	association	1 000.00
65748		Fonctionnement année 2023	BOULE OVALE	association	1 300.00
65748		Fonctionnement année 2023	CLUB DE YOGA DES ALPILLES	association	300.00
65748		Fonctionnement année 2023	CLUB TAURIN VALLEE DES BAUX	association	6 000.00
65748		Fonctionnement année 2023	ETOILE SPORTIVE VDB CLUB DE	association	5 000.00
65748		Fonctionnement année 2023	EVEIL ET NOUS	association	400.00
65748		Fonctionnement année 2023	FNACA	association	200.00
65748		Fonctionnement année 2023	HORLAC	association	1 000.00
65748		Fonctionnement année 2023	DSP CENTRE DE LOISIRS ALSH IFAC	association	76 840.00
65748		Fonctionnement année 2023	LE GYMNASE	association	300.00
65748		Fonctionnement année 2023	LES AMIS DU MOULIN CORNILLE	association	300.00
65748		Fonctionnement année 2023	LES SENTIERS DE MAUSSANE	association	500.00
65748		Fonctionnement année 2023	LES TAMBOURINAIRES VDB	association	250.00
65748		Fonctionnement année 2023	LOU CASSIEU	association	600.00
65748		Fonctionnement année 2023	COOPERATIVE MATERNELLE OCCE	association	650.00
65748		Fonctionnement année 2023	OVALIVE CLUB DE RUGBY	association	1 000.00
65748		Tournoi des terroirs du 07/09 au 11/09/23	OVALIVE RUGBY TOURNOI 2023/09	association	3 000.00
65748		Fonctionnement année 2023	PARCOURS LITTERAIRE EN	association	500.00
65748		Fonctionnement année 2023	APEMA	association	650.00
65748		Festival de piano	PIANO PRESTO	association	2 000.00
65748		Fonctionnement année 2023	CRECHE LE RDV DES TOUT PETITS	association	119 155.00
65748		Fonctionnement année 2023	SAINT ELOI	association	3 500.00
65748		Fonctionnement année 2023	SHAKTI YOGA	association	500.00
65748		Fonctionnement année 2023	SOUVENIR FRANCAIS DE	association	150.00
65748		Fonctionnement année 2023	TENNIS CLUB DES ALPILLES	association	3 500.00
65748		Fonctionnement année 2023	TERRES DES BAUX	association	250.00
65748		Organisation Journées Oléa des 18/11 et 19/11	TERRES DES BAUX OLEA 2023/11	association	300.00
657362		Fonctionnement année 2023	C.C.A.S. DE MAUSSANE LES ALPILLES	EPL	15 000.00
657363		Fonctionnement année 2023	SERVICE PUBLIC DU TOURISME	budget annexe	100 000.00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

IV - ANNEXES	
Etat du personnel au 31 décembre (Année N)	
	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Emplois Fonctionnels							
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1.00	0.00	1.00
TOTAL Emplois Fonctionnels		1	0	1	1.00	0.00	1.00
Filiere Administrative							
ATTACHE	A	1	0	1	1.00	0.00	1.00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2	0	2	1.80	0.00	1.80
REDACTEUR	B	1	0	1	0.00	0.00	0.00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5	1	6	4.50	0.00	4.50
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	3	0	3	3.00	0.00	3.00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3	0	3	2.00	0.00	2.00
TOTAL Filiere Administrative		15	1	16	12.30	0.00	12.30
Filiere Animation							
ANIMATEUR	B	1	0	1	0.00	1.00	1.00
TOTAL Filiere Animation		1	0	1	0.00	1.00	1.00
Filiere Culturelle (Art., Patr. et Bibl.)							
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	C	0	1	1	0.00	0.00	0.00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EM	C	1	0	1	1.00	0.00	1.00
TOTAL Filiere Culturelle (Art., Patr. et Bibl.)		1	1	2	1.00	0.00	1.00
Filiere Sécurité							
BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL	C	1	0	1	0.00	0.00	0.00
GARDIEN	C	2	0	2	0.00	0.00	0.00
TOTAL Filiere Sécurité		3	0	3	0.00	0.00	0.00

IV - ANNEXES			IV
Etat du personnel au 31 décembre (Année N)			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

Filière Technique									
TECHNICIEN	B	1	0	1	1.00	0.00	0.00	1.00	1.00
ADJOINT TECHNIQUE	C	16	0	16	10.50	0.00	0.00	10.50	10.50
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	4	0	4	4.00	0.00	0.00	4.00	4.00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3	0	3	3.00	0.00	0.00	3.00	3.00
AGENT DE MAITRISE	C	4	0	4	4.00	0.00	0.00	4.00	4.00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3	0	3	3.00	0.00	0.00	3.00	3.00
TOTAL Filière Technique				31	25.50	0.00	0.00	25.50	25.50
TOTAL GENERAL (Hors emplois fonctionnels)									
		51	2	53	38.80	1.00	1.00	39.80	39.80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex CDD 6 mois) recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

Etat du personnel au 31 décembre (Année N)

IV

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

Agents Non Titulaires en Fonction au 01/01/N	Catégories (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement (4)	Nature (5)
Agents occupant un emploi permanent						
1	B	ANIM	538		3-2	CDD <i>article 38</i>
2	C	TECH	367		3-3-4°	CDD <i>article 38</i>
1	C	TECH	367		3-1	CDD <i>article 38</i>
TOTAL GENERAL		4				

CGFP
L332-14
L332-8-5°
L332-13

- (1) Catégories : A, B ou C
(2) Secteurs
ADM: Administratif
TECH: Technique
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)
S: Social
MS: Médico-social
MI: Médico technique
SP: Sportif
CULT: Culturel
ANIM: Animation
PM: Police
OTR: Missions non rattachables à une filière

(3) Rémunération : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
3-4° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
3-3-4° : emplois à temps non-complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
A : autres (préciser)

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A. Autres" et feront l'objet d'une précision. (ex : contrat aidé)
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-1, 3-3-2, 3-3-3, 3-3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<i>Etablissements publics de coopération intercommunale</i>			
Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles	/ /	EPCI fiscalité propre part. service commun ADS	
SIVU construction aménagement entretien Perception	/ /	sans fiscalité propre	
SIVU Vigueirat et Vallée des Baux	/ /	sans fiscalité propre - contribution annuelle	3 619.00
Syndicat Mixte d'énergie du Département 13 - SMED	/ /	sans fiscalité propre - cotisation statutaire	396.00
Syndicat Mixte Parc Naturel Régional des Alpilles	/ /	sans fiscalité propre - cotisation statutaire	8 317.03

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES					IV
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES					B11.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
	NEANT				

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité à l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière ;

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

B11.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie sans personnalité morale	camping municipal - tourisme	01/01/2006	N°07 du 16/02/2006		SPIC M4 à seule autonomie financière	OUI

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	18820,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	13870,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	21870,05



IV - ANNEXES	IV
EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
	Dépenses hors charges transférées (A)	322 000.00	319 275.28
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	322 000.00	319 275.28
1641	Emprunts en euros	320 000.00	319 275.28
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000.00	
1681	Autres emprunts		
	Dépenses et transferts à déduire (B)	1 500.00	1 441.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 500.00	1 441.00
10226	Taxe d'aménagement	1 500.00	1 441.00
10228	Autres fonds d'investissement		
	Dépenses et transferts à déduire (B)		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		
1021	Dotation		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	320 716.28			320 716.28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV - ANNEXES	IV
EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
	Ressources propres externes (a)	170 643.00	249 269.03
1022	Fonds d'investissement	170 643.00	249 269.03
10222	F.C.T.V.A.	100 093.00	100 093.10
10226	Taxe d'aménagement	70 550.00	149 175.93
10228	Autres fonds d'investissement		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
2762	Créance sur transfert de droits à déduction de		
27638	Autres établissements publics		
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	504 869.00	427.50
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
2764	Créances sur des particuliers		
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	500.00	427.50
2803	Frais d'études, recherche, développ. insertion		
280415341	Biens mobiliers, matériel et études		
280421	Biens mobiliers, matériel et études	500.00	427.50
280422	Bâtiments et installations		
024	Produits de cessions d'immobilisations	18 820.00	
021	Virement de la section de fonctionnement	485 549.00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres	249 696.53		328 024.42	1 743 470.58	2 321 191.53

	Montant
Dépenses à recouvrer par des ressources propres	II 320 716.28
Ressources propres disponibles	IV 2 321 191.53
Solde	V = IV-II (3) 2 000 475.25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES	C.A. 2023
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	IV D.1

B.3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALELibellé de la recette : **TAXE DE SEJOUR**

Restes à employer au 01/01/N			0,00 €
Recettes			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
73	73172	Taxes de séjour 2023	143 635,06 €
TOTAL RECETTES			143 635,06 €

Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
73	73918	Reversements impôts et taxes, restitutions et taxe de séjour additionnelle départementale (TS 2022)	14 470,37 €
61	611	Exploitation Gestion plate-forme gestion taxe de séjour	2 448,00 €
62	627	Frais bancaires sur paiements dématérialisés taxe de séjour	71,58 €
	623	Festivités estivales (14 juillet/15août/soirées Parvis)	26 645,11 €
65	657363	Subvention de fonctionnement services rattachés à caractère administratif : TOURISME (budget annexe)	100 000,00 €
TOTAL DEPENSES			143 635,06 €

Restes à employer au 31/12/N	0,00 €
-------------------------------------	--------

Restes à employer au 01/01/N	0,00 €		
TOTAL RECETTES	143 635,06 €	TOTAL DEPENSES	143 635,06 €
Restes à employer au 31/12/N	0,00 €		

IV - ANNEXES				IV
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				D2

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)
BAUX PROFESSIONNELS LOCAUX NUS	MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	10/01/2023	N°9 du 10/01/2023	

13058		Liste des écritures passées du / /				MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES BUDGET MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES				04/04/2024 19:56:54 Page 1	
1 : MRSP MAISON DE SANTE											
Dépenses	Report	Primitif	Supplémentaire	Décisions	Global	Engagé	Réalisé	Total utilisé	Disponible		
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 755 315.30	1 755 315.30	-1 755 315.30		
Recettes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	249 355.16	249 355.16	- 249 355.16		
Limitées aux écritures sur la section : d'Investissement											
Imputation	Date	Bord.	Pièce	Type	Tiers	Objet		Dépense	Recettes		
10226. D-R F	05/07/2023	000 043	001 205	M	DDFIP VAUCLUSE	Taxe d'aménagement P.C. MRSP PACA 23 2600041857 du 14/06/2023		1 441.00			
						Sous-Total		1 441.00			
1322.336 R-R E	04/12/2023	000 035	000 406	T	CONSEIL REGIONAL PACA	Subven° 2021_14368 création MRSP Demande acompte 1 du 11/10/2023			249 355.16		
						Sous-Total			249 355.16		
20421. D-R E	10/11/2023	000 073	002 179	M	MAISON BENJAMIN PRIAULET	Subvention association MSP Délibération 18 du 26/09/2023		15 000.00			
						Sous-Total		15 000.00			
2156.336 D-R E	15/12/2023	000 084	002 445	M	LEDEFIBRILLATEUR COM	Défibrillateur pour MRSP FA004822 du 30/11/2023 -e.174116		1 914.00			
						Sous-Total		1 914.00			
2188.336 D-R E	15/12/2023	000 084	002 450	M	PUB2COM	Signalétique MRSP fourm.et pose FC5296 du 30/11/2023 -enr.174172		3 684.00			
						Sous-Total		3 684.00			
231.336 D-R E	03/02/2023	000 005	000 165	M	4M MEREU BTP	Aménagemt Maison de santé lot 1 certif de paiement 1 du 20/12/22		10 643.69			
						Aménagemt Maison de santé lot 1 certif de paiement 1 du 20/12/22		9 500.00			
231.336 D-R E	03/02/2023	000 005	000 166	M	LJML	Mission C.T. aménagement MRSP 23010494 du 24/01/2023 -e.168240		690.00			
						Mission C.T. aménagement MRSP 22165811 du 14/12/2022 -e.167497		1 740.00			
231.336 D-R E	03/02/2023	000 005	000 167	M	BUREAU VERITAS	SPS aménagement MRSP situation 1 2022/273 du 17/10/2022 -e.168316		384.00			
						SPS aménagement MRSP situation 2 2023/018 du 26/01/2023 -e.168282		629.76			
231.336 D-R E	07/03/2023	000 014	000 345	M	DEC INGENIERIE	Relevé 3D bâtiment Maison santé F15343 du 30/09/2021 -enr.158965		3 900.00			
						AAPC P.I. aménagement Maison santé 20017523 du 26/10/2021 -e.159417		512.64			
231.336 D-R E	07/03/2023	000 014	000 346	M	EUROSUD PROVENCE	MOe aménagement maison de santé FA1442 du 29/10/2021 -enr.159419		4 800.00			
						Etude fondations maison de santé S12201861 du 21/02/2022 e.161572		8 052.00			

13058		Liste des écritures passées du / /				MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES				04/04/2024 19:56:54 Page 2							
BUDGET MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES																	
1 : MRSP																	
Report		Primitif		Supplémentaire		Décisions		Global		Engagé		Réalisé		Total utilisé		Disponible	
Dépenses		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		1 755 315.30		-1 755 315.30	
Recettes		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		249 355.16		- 249 355.16	
Imputation		Date		Bord.		Pièce		Type		Tiers		Objet		Dépense		Recettes	
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 349		M		DIAGS EXPERTS		Diag. amiante maison de santé		960.00			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 350		M		ECOARCHI		F22-01-123 du 27/01/2022 e161692		9 344.05			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 351		M		ECOARCHI		MOe aménagement maison de santé		7 714.94			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 352		M		EPC ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION		FA1533.B du 30/01/2022 -e.162974		7 714.94			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 353		M		EUROSUD PROVENCE		MOe aménagement maison de santé		1 817.76			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 354		M		ECOARCHI		FA1617 du 30/04/2022 -e.162975		4 628.76			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 355		M		DEC INGENIERIE		22203367 du 31/03/2022 -e.162756		6 000.00			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 356		M		EUROSUD PROVENCE		AAPC Trvx Maison de santé 11 lots		330.67			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 357		M		ECOARCHI		20030804 du 05/07/2022 -e.164461		2 597.32			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 358		M		EPC ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION		MOe aménagement maison de santé		7 714.94			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 359		M		ECOARCHI		FA1711 du 28/09/2022 -e.166245		4 448.93			
231.336 D-R E		07/03/2023		000 014		000 360		M		ECOARCHI		22209473 du 30/09/2022 -e.166244		5 040.38			
231.336 D-R E		09/03/2023		000 016		000 452		M		MOINE MENUISERIE SEE		MOe aménagement maison de santé		2 340.00			
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020		000 532		M		BUREAU VERITAS		FA1749 du 29/10/2022 -e.167382		690.00			
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020		000 533		M		ENTREPRISE TRAVAUX D ELECTRICITE		Certif. paiement 1 du 06/03/2023		4 064.40			
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020		000 534		M		ECOARCHI		Mission C.T. aménagement MRSP		2 185.90			
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020		000 535		M		ECOARCHI		23034881 du 14/03/2023 -e.169227		11 700.68			
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020		000 536		M		SPS SUD EST		Aménagemt Maison de santé lot 10		472.32			
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020								Certif. paiement 1 du 06/01/2023					
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020								MOe aménagement maison de santé					
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020								FA1808 du 22/12/2022 -e.169246					
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020								MOe aménagement maison de santé					
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020								FA1859 du 27/02/2023 -e.169158					
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020								SPS aménagement MRSP situation 3					
231.336 D-R E		24/03/2023		000 020								2023/043 du 21/03/2023 -e.169355					

13058		Liste des écritures passées du / /					MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES BUDGET MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES					04/04/2024 19:56:54 Page 4	
1 : MRSP													
Imputation	Report	Primitif	Supplémentaire	Décisions	Global	Engagé	Réalisé	Total utilisé	Disponible				
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 755 315.30	1 755 315.30	- 1 755 315.30				
Recettes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	249 355.16	249 355.16	- 249 355.16				
Imputation	Date	Bord.	Pièce	Type	Tiers	Objet	Dépense			Recettes			
231.336 D-R E	05/07/2023	000 043	001 210	M	SOLELEC	Aménagemt Maison de santé lot 5 Certif. paiement 2 du 08/06/2023	38 490.72						
231.336 D-R E	05/07/2023	000 043	001 211	M	MOINE MENUISERIE SEE	Aménagemt Maison de santé lot 4 Certif. paiement 2 du 08/06/2023	45 746.28						
231.336 D-R E	05/07/2023	000 043	001 212	M	SOCHAM	Aménagemt Maison de santé lot 11 Certif paiement 2S du 12/06/2023	9 346.80						
231.336 D-R E	05/07/2023	000 043	001 213	M	CVI	Aménagemt Maison de santé lot 11 Certif paiement 3C du 12/06/2023	6 047.40						
231.336 D-R E	05/07/2023	000 043	001 214	M	ENTREPRISE TRAVAUX D ELECTRICITE	Aménagemt Maison de santé lot 10 Certif. paiement 3 du 16/06/2023	14 574.64						
231.336 D-R E	05/07/2023	000 043	001 215	M	BUREAU VERITAS	Mission C.T. aménagement MRSP 23081540 du 26/06/2023 -e.171172	3 480.00						
231.336 D-R E	05/07/2023	000 043	001 216	M	ECOARCHI	MOe aménagement maison de santé FA1966 du 05/06/2023 -e.171144	11 829.16						
231.336 D-R E	05/07/2023	000 043	001 217	M	ECOARCHI	MOe aménagement maison de santé FA1984 du 25/06/2023 -e.171145	5 914.58						
231.336 D-R E	05/07/2023	000 043	001 218	M	MOINE MENUISERIE SEE	Aménagemt Maison de santé lot 4 Certif. paiement 3 du 26/06/2023	39 011.16						
231.336 D-R E	05/07/2023	000 043	001 219	M	KP2	Aménagemt Maison de santé lot 2 Certif. paiement 4 du 30/06/2023	45 873.36						
231.336 D-R E	26/07/2023	000 049	001 446	M	BUREAU VERITAS	Mission C.T. aménagement MRSP 23094592 du 20/07/2023 -e.171660	690.00						
231.336 D-R E	26/07/2023	000 049	001 447	M	KP2	Aménagemt Maison de santé lot 2 Certif. paiement 5 du 20/07/2023	58 941.47						
231.336 D-R E	26/07/2023	000 049	001 448	M	SOCHAM	Aménagemt Maison de santé lot 11 Certif paiement 3S du 25/07/2023	14 233.68						
231.336 D-R E	26/07/2023	000 049	001 449	M	CVI	Aménagemt Maison de santé lot 11 Certif paiement 4C du 25/07/2023	18 982.20						
231.336 D-R E	26/07/2023	000 049	001 450	M	ENTREPRISE TRAVAUX D ELECTRICITE	Aménagemt Maison de santé lot 10 Certif. paiement 4 du 25/07/2023	10 677.70						
231.336 D-R E	26/07/2023	000 049	001 451	M	MOINE MENUISERIE SEE	Aménagemt Maison de santé lot 6 Certif. paiement 2 du 25/07/2023	3 374.64						
231.336 D-R E	26/07/2023	000 049	001 452	M	MOINE MENUISERIE SEE	Aménagemt Maison de santé lot 4 Certif. paiement 4 du 26/07/2023	5 849.28						
231.336 D-R E	23/08/2023	000 056	001 706	M	4M MEREU BTP	Aménagemt Maison de santé lot 1 certif de paiement 3 du 31/07/23	142 544.59						

13058		Liste des écritures passées du / /				MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES BUDGET MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES				04/04/2024 19:56:54 Page 6			
1 : MRSP													
Imputation	Report	Primitif	Pièce	Type	Tiers	Décisions	Global	Engagé	Réalisé	Total utilisé	Disponible		
	0.00	0.00				0.00	0.00	0.00	1 755 315.30	1 755 315.30	-1 755 315.30		
Recettes	0.00	0.00				0.00	0.00	0.00	249 355.16	249 355.16	- 249 355.16		
Recettes													
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 163	M	SOLELEC					Aménagemt Maison de santé lot 5 Certif. paiement 3 du 10/10/2023	41 207.46		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 164	M	KP2					Aménagemt Maison de santé lot 2 Certif. paiement 8 du 16/10/2023	17 996.41		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 165	M	ORONA					Aménagemt maison de santé lot 9 Certif. paiement 3 du 10/10/2023	780.00		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 165	M	ORONA					Aménagemt maison de santé lot 9 TVA sur sous-traitance Flylift	698.00		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 166	M	FLYLIFT ASCENSEURS					Aménagemt maison de santé lot 9 Certif. paiement 3 du 10/10/2023	3 490.00		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 167	M	4M MEREU BTP					Aménagemt Maison de santé lot 1 TVA sous-traitance Sols-Provence	1 058.40		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 167	M	4M MEREU BTP					Aménagemt Maison de santé lot 1 TVA sur sous-traitance Kalisol	364.65		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 167	M	4M MEREU BTP					Aménagemt Maison de santé lot 1 certif de paiement 4 du 10/10/23	54 965.05		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 168	M	SOLS PROVENCE					Aménagemt Maison de santé lot 1 certif de paiement 4 du 10/10/23	5 292.00		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 169	M	KALISOL					Aménagemt Maison de santé lot 1 certif de paiement 4 du 10/10/23	1 823.24		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 170	M	CVI					Aménagemt Maison de santé lot 11 Certif paiement 6C du 10/10/2023	22 699.44		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 171	M	CVI					Aménagemt Maison de santé lot 11 Certif paiement 7C du 10/10/2023	7 477.56		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 172	M	ENTREPRISE TRAVAUX D ELECTRICITE					Aménagemt Maison de santé lot 10 Certif. paiement 5 du 03/08/2023	11 955.08		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 173	M	ENTREPRISE TRAVAUX D ELECTRICITE					Aménagemt Maison de santé lot 10 Certif. paiement 6 du 10/10/2023	47 991.72		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 174	M	PROVENCALE DE PEINTURE					Aménagemt maison de santé lot 7 Certif. paiement 3 du 18/10/2023	11 351.72		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 175	M	SOLELEC					Aménagemt Maison de santé lot 5 Certif. paiement 4 du 02/11/2023	3 248.96		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 176	M	SOCHAM					Aménagemt Maison de santé lot 11 Certif paiement 6S du 10/10/2023	30 134.64		
231.336 D-R E	10/11/2023	000 072	002 177	M	SB PEINTURE					Aménagemt Maison de santé lot 8 Certif. paiement 3 du 06/11/2023	10 096.82		

1 : MRSP									
	Report	Primitif	Supplémentaire	Décisions	Global	Engagé	Réalisé	Total utilisé	Disponible
Dépenses	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 755 315.30	1 755 315.30	-1 755 315.30
Recettes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	249 355.16	249 355.16	- 249 355.16

Imputation	Date	Bord.	Pièce	Type	Tiers	Objet	Dépense	Recettes
231.336 D-R E	15/12/2023	000 084	002 451	M	BUREAU VERITAS	Mission C.T. aménagement MRSP 23155427 du 30/11/2023 -e.174155	690.00	
231.336 D-R E	15/12/2023	000 084	002 452	M	MOINE MENUISERIE SEE	Aménagemt Maison de santé lot 6 Certif. paiement 5 du 13/11/2023	17 064.42	
231.336 D-R E	15/12/2023	000 084	002 453	M	MOINE MENUISERIE SEE	Aménagemt Maison de santé lot 4 Certif. paiement 6 du 13/11/2023	3 852.26	
231.336 D-R E	15/12/2023	000 084	002 454	M	PROVENCALE DE PEINTURE	Aménagemt maison de santé lot 7 Certif. paiement 4 du 13/11/2023	3 142.04	
231.336 D-R E	15/12/2023	000 084	002 455	M	MOINE MENUISERIE SEE	Aménagemt Maison de santé lot 4 Certif. paiement 7 du 29/11/2023	62 345.46	
231.336 D-R E	15/12/2023	000 084	002 456	M	MOINE MENUISERIE SEE	Aménagemt Maison de santé lot 6 Certif. paiement 6 du 29/11/2023	1 352.04	
231.336 D-R E	15/12/2023	000 084	002 457	M	ECOARCHI	MOe aménagement maison de santé FA2105 du 30/10/2023 -e.174276	6 814.75	
231.336 D-R E	15/12/2023	000 084	002 458	M	KP2	Aménagemt Maison de santé lot 2 Certif. paiement 9 du 18/10/2023	1 829.28	
Sous-Total							1 702 653.04	
MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES, 19:56:54, le 04/04/2024								
Total Mandaté							1 724 692.04	249 355.16
Total Engagé / Non mandaté								
Total Général							1 724 692.04	249 355.16

13058		Liste des écritures passées du / /				MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES BUDGET MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES				04/04/2024 19:57:16 Page 1	
1 : MRSP MAISON DE SANTE											
Dépenses	Report		Primitif	Supplémentaire	Décisions	Global	Engagé	Réalisé	Total utilisé	Disponible	
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 755 315.30	1 755 315.30	- 1 755 315.30	
Recettes	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	249 355.16	249 355.16	- 249 355.16	
Limitées aux écritures sur la section : de Fonctionnement											
Imputation	Date	Bord.	Pièce	Type	Tiers	Objet		Dépense	Recettes		
60611. D-R F	18/12/2023	000 085	002 465	M	COMMUNAUTE DE COMMUNES	Conso eau Maison de santé MRSP 22874 du 07/12/2023 -enr.174241		279.18			
60611. D-R F	18/12/2023	000 085	002 465	M	COMMUNAUTE DE COMMUNES	Conso eau Maison de santé MRSP 22874 du 07/12/2023 -enr.174241		288.69			
60612. D-R F	18/12/2023	000 085	002 489	M	EDF DIRECTION COLLECTIVITES	Electric. MRSP compte 6556713242 10187343113 du 28/11/23 e.174118		567.87			
60632. D-R F	18/12/2023	000 085	002 530	M	PUB2COM	Plaques signalétiques x 4 MRSP FC5315 du 10/12/2023 -enr.174327		4 042.91			
60632. D-R F	18/12/2023	000 085	002 532	M	PUB2COM	Plaques signalétiques x 26 MRSP FC5314 du 10/12/2023 -enr.174326		156.00			
611. D-R F	30/03/2023	000 021	000 581	M	DOCNDOC	Sourcing médecins année 2 - MSP 111 du 20/03/2023 -enr.169453		84.24			
611. D-R F	16/01/2024	000 088	002 682	M	ORONA	Mainten. ascenseur MRSP 2023/12 2304024302 du 31/12/2023 e174815		240.24			
611. D-R F	16/01/2024	000 088	002 685	M	SOCIETE MULTI SERVICES	Nettoyage MRSP 2023/12 2328892 du 31/12/2023 -e.174683		5 400.00			
611. D-R F	16/01/2024	000 088	002 685	M	SOCIETE MULTI SERVICES	Nettoyage MRSP 2023/11 2328732 du 30/11/2023 -e.174478		105.80			
613. D-R F	30/10/2023	000 069	002 117	M	BNP PARIBAS LEASE GROUP	Loyer standard tél. MRSP 2023/10 FLL2G066200 du 17/10/23 e.173197		1 445.52			
613. D-R F	23/11/2023	000 077	002 319	M	BNP PARIBAS LEASE GROUP	Loyer standard tél. MRSP 2023/11 FLL2G331300 du 16/11/23 e.173862		1 024.14			
613. D-R F	16/01/2024	000 088	002 686	M	BNP PARIBAS LEASE GROUP	Loyer standard tél. MRSP 2023/12 FLL2G835433 du 18/12/23 e.174688		7 975.46			
615221. D-R F	18/04/2023	000 027	000 734	M	MAURIN	Hydrocourage réseaux EU/AEP MRSP M23011026 du 31/01/2023 e.169578		558.12			
6162. D-R F	22/08/2023	000 055	001 661	M	SMACL ASSURANCES	Assurance D.O. 2022/0416 MRSP 2023388141 du 07/08/2023 e172000		558.12			
						Sous-Total		1 674.36			
						Sous-Total		1 192.50			
						Sous-Total		14 841.92			
						Sous-Total		14 841.92			

13058		Liste des écritures passées					MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES					04/04/2024 19:57:16	
		du / /					BUDGET MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES					Page 2	
1 : MRSP													
	Report		Primitif	Supplémentaire	Décisions	Global	Engagé	Réalisé	Total utilisé	Disponible			
Dépenses	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 755 315.30	1 755 315.30	-1 755 315.30			
Recettes	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	249 355.16	249 355.16	- 249 355.16			
Imputation	Date	Bord.	Pièce	Type	Tiers	Objet		Dépense					
6284. D-R F	07/07/2023	000 044	001 360	M	DDFIP VAUCLUSE	Redevance archéo. préventive MSP PACA 23 2600041855 du 14/06/2023		88.00					
								Sous-Total		88.00			
MAIRIE DE MAUSSANE LES ALPILLES, 19:57:16, le 04/04/2024													
Total Mandaté								30 623.26					
Total Engagé / Non mandaté													
Total Général								30 623.26					

IV - ANNEXES	C.A. 2023
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	IV D.6

C1.2 - ACTION DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES FORMATIONS	ACTIONS DE FORMATION	FINANCEMENT COMMUNE
CARRÉ Jean-Christophe FUSAT Marc	☞ Prendre en compte les risques dans les documents d'urbanisme	Dans le cadre de l'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale des Bouches du Rhône
WAJS Alexandre THOMAS Sébastien	☞ S'engager dans la transition écologique / marché de l'énergie : Contexte et stratégie	
CITI Fabienne	☞ Renforcez les capacités de votre mémoire	
FUSAT Marc	☞ Sortie de crise : Présentation du dispositif départemental opérationnel post-événementiel (DDOPE)	

(1) Articles L 2123-12 et L 2123-14 du CGCT.

IV - ANNEXES	C.A. 2023
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	IV D.10

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 054 169,33	3 670 960,84	584 707,55	798 500,94
RECETTES	5 054 169,33	3 238 185,99	786 586,00	1 029 397,34
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 790 810,05	3 769 160,20		1 021 649,85
RECETTES	4 790 810,05	3 961 680,19		829 129,86

2 - BUDGET ANNEXE - REGIE ANNEXE CAMPING TOURISME

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00			0,00
RECETTES	0,00			0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	590 330,34	553 481,68		36 848,66
RECETTES	590 330,34	525 748,87		64 581,47

3 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
 (avant neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 054 169,33	3 670 960,84	584 707,55	798 500,94
RECETTES	5 054 169,33	3 238 185,99	786 586,00	1 029 397,34
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 381 140,39	4 322 641,88		1 058 498,51
RECETTES	5 381 140,39	4 487 429,06		893 711,33
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	10 435 309,72	7 993 602,72	584 707,55	1 856 999,45
TOTAL GENERAL DES RECETTES	10 435 309,72	7 725 615,05	786 586,00	1 923 108,67

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX	D4

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de le conseil municipal (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produits votés par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'Habitation	3 213 700		12.6800		407 497	
Taxe Foncière sur Bâti	6 064 886		30.6000		1 855 855	8.460
Taxe Foncière sur Non-Bâti	149 089		39.5800		59 009	4.700
Cotisation Foncière entreprises						
Total	9427675				2322361	

Pour la collectivité : **COMMUNE : 058 MAUSSANE LES ALPILLES**

	Lissage dû à la RVLLP	Produit perçu
I - TAXE D'HABITATION (TH)		
Taxe d'habitation (hors habitation principale et hors logements vacants)	0	407 497
Taxe d'habitation sur les logements vacants		31 398
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires		>>>
II - TAXES FONCIÈRES (TFPB, TFPNB, TEOM, TIEOM)		
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 773	1 857 628
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		59 009
Effet du coefficient correcteur (pour les communes)		- 259 002
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et part incitative*		
* hors part incitative pour le lissage dû à la Révision des Valeurs locatives des Locaux Professionnels		
III - COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE) ET TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES (TASCOM)		
Cotisation foncière des entreprises		
Taxe sur les surfaces commerciales		
IV - COMPENSATION PAR LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)		
Montant de la TVA en compensation de la suppression de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)		>>>
Montant de la TVA en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THP)		>>>
Montant de la TVA en compensation de la perte de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)		>>>
Montant de la TVA en compensation de la perte de part régionale de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)		>>>
V - IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAU (IFER)		
IFER sur les éoliennes terrestres		
IFER sur les hydroliennes		
IFER sur la production d'électricité photovoltaïque		
IFER sur la production d'électricité hydraulique		
IFER sur les transformateurs électriques		
IFER sur les stations radioélectriques		
IFER sur les centrales électriques		
IFER sur les installations de gaz		
IFER sur les stations de compression de gaz		
IFER sur le stockage de gaz		
IFER sur les canalisations de gaz		
IFER sur le transport d'hydrocarbure		
IFER sur les canalisations des transports chimiques		
IFER sur le matériel roulant utilisé sur le réseau ferré national		>>>
IFER sur les répartiteurs principaux de la boucle locale de cuivre		>>>
IFER sur la géothermie		
VI - TAXES ANNEXES (TPYLÔNES, TA-TFPNB, TASA, TGEMAPI, TFC)		
Taxe sur les pylônes		
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties		>>>
Taxe additionnelle spéciale annuelle pour la Région Île-de-France	>>>	>>>
Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	>>>	>>>
Taxe sur les friches commerciales		>>>

I – TAXES PRINCIPALES (DANS LES RÔLES GÉNÉRAUX DE 2023)

Taxe d'habitation (TH)	Taux	Base	Produit	Lissage
- Commune : - TH	12,68	3 213 700	407 497	0
- majo. résid. second.	>>>			>>>
- Syndicat(s)				
- EPCI	9,97	3 213 700	320 406	0
TOTAL			727 903	

Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)

- Commune	12,68	247 618	31 398	>>>
- Syndicat(s)				>>>
- EPCI				>>>
TOTAL			31 398	

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

- Commune :	30,60	6 064 886	1 857 628	1 773
- avant effet réforme TH			- 259 002	
- montant de l'effet de coefficient correcteur (ECC)			1 598 626	
- produit net perçu (ECC compris)				
- Syndicat(s)				
- EPCI				
TOTAL			1 598 626	

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

- Commune	39,58	149 089	59 009	>>>
- Syndicat(s)				>>>
- EPCI	2,13	149 089	3 176	>>>
TOTAL			62 185	

Cotisation foncière des entreprises (CFE)

- Commune				
- Syndicat(s)				
- EPCI : - à fisc. additionnelle/unique	24,00	1 256 771	301 871	246
- à fiscalité de zone				
- à fiscalité éolienne				
TOTAL			301 871	

II – TAXES ANNEXES ET ASSIMILÉES

Taxe additionnelle à la TFPNB	Taux	Base	Produit	Lissage
Au profit de :	I'EPCI			
- Taxe foncière sur prop. non bâties	19,55	46 277	9 047	>>>
Taxe additionnelle spéciale annuelle pour la région d'Île-de-France (TASA)				
- Taxe foncière sur prop. bâties	>>>	>>>	>>>	>>>
- Cotisation foncière des entreprises	>>>	>>>	>>>	>>>
Taxe pour la gestion des milieux aquat. et la prév. des inondations (TGÉMAPI)				
- Taxe d'habitation	0,320	3 461 152	10 180	0
- Taxe foncière sur prop. bâties	0,248	6 055 588	15 024	0
- Taxe foncière sur prop. non bâties	0,661	149 089	985	>>>
- Cotisation foncière des entreprises	0,336	1 256 771	4 228	0
Taxes spéciales d'équipement (TSE)				
- Taxe d'habitation	0,127	3 461 152	4 034	
- Taxe foncière sur prop. bâties	0,182	6 055 588	11 023	3
- Taxe foncière sur prop. non bâties	0,377	46 277	174	>>>
- Cotisation foncière des entreprises	0,750	1 256 771	9 435	9

Taxe sur les pylônes

Taxes pour frais de chambres consulaires

- Chambre d'agriculture	8,53
- Chambre de commerce et d'ind.	1,45
- Chambre de métiers et de l'artisanat :	
- droits fixes	144
- droits additionnels	3,68

Cotisation pour la Caisse d'assurance-accidents agricole

- droits proportionnels	>>>
-------------------------	-----

À MARSEILLE

Le 15/12/23

LA DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

CATHERINE BRIGANT

Pour extrait conforme aux rôles de 2023

IV - ANNEXES	C.A. 2023
ARRETE ET SIGNATURES	IV - D2 SIRET 211 300 587 00014

D2 - ARRÊTES - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	19	
Nombre de membres présents	12	3 procurations
Nombre de suffrages exprimés	15	
VOTES :		
Contre	0	Abstentions 0 Pour 15
Date de convocation :	28/03/2024	

Présenté par le Maire,
A Maussane les Alpilles, le 10 avril 2024

Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ



Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire,

A Maussane les Alpilles, le 10 avril 2024
Les membres du Conseil municipal,

Marc FUSAT		Mathieu BONARD	
Christine GOURILLON		Emilie GERMAIN	
Alexandre WAJS		Fanny ARSAC	
Henri REYNOUD		Laurent JUGLARET	
Fabienne CITI		Murielle GARZINO	
Dominique STEKELOROM		Sébastien THOMAS	
Patrick LAFFITTE		Marie-Pierre CALLET	
Bernadette SAMUEL		Alain CHAIX	
Thierry FABRE		Lucie BABIN	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en sous-Préfecture, le : **18 AVR. 2024**
et de la publication le : **18 AVR. 2024**

A Maussane les Alpilles, le : **18 AVR. 2024**
Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ

